3 1761 04284 7491

PQ
1628
L65S7

JEAN DE LINCENSES

STANCES

JEAN DE LINGENDES

STANCES

Il a été tiré de cet ouvrage :

6 exemplaires sur Japon impérial, numérotés de 1 à 6, et 12 exemplaires sur Hollande van Gelder, numérotés de 7 à 18.

Petite Bibliothèque Surannée

JEAN DE LINGENDES

STANCES

précédées d'une notice

par

JACQUES MADELEINE

A PARIS
Chez SANSOT, Libraire, rue de l'Eperon, 7
près le départ des carrosses
d'Orléans

MCMXI

Tous droits réservés.

PQ
1628
L65S7

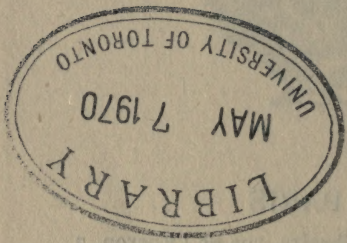

JEAN DE LINGENDES

Cette figure de Jean de Lingendes ne se laisse deviner qu'en profil perdu. Elle nous apparaît, à peine, dans du lointain, voilée de mystère. Et elle n'en est pour cela que plus attirante.

Ce que nous voyons de lui, c'est qu'il fut une âme ardente et passionnée, un cœur d'amant, marqué pour tous les délices, toutes les tortures, ému par la femme, de si intense façon qu'il nous émeut encore. Mais, pour le reste, dès que nous touchons au réel, tout fuit, ou presque tout. En quelle année naquit-il? Quel temps vécut-il à la cour, et quel temps dans sa province? Que fit-il de sa vie, si ce n'est ses vers? Il mourut jeune, dit-on, mais ce fut à quel âge, et quand exactement? Autant de questions se posent, qu'il y a un subtil plaisir à ne pas trop vouloir, une irritante satisfaction à ne guère pouvoir résoudre. On aime à le garder dans ces incertitudes, comme à ne pas avoir un portrait de lui. Cela le laisse mieux dans une sorte d'atmosphère de rêve, indécise, flottante, estompée de brume, qui lui convient.

Et combien ce secret désir va être favorisé par le simple fait que, si peu qu'on ait parlé de lui, il faut

éliminer à peu près tout ce qui fut conjecturé sur son compte.

Le premier qui ait accordé à Jean de Lingendes quelques pages de notice, c'est l'abbé Goujet, tome XIV de sa BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE, paru en 1752, soit à bien un siècle et demi de distance. Vers ce temps, Moréri, Bayle, ont trois ou quatre phrases vagues. En 1843, dans sa BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE, Viollet-le-Duc encadre de cinquante lignes une ample citation de deux cent cinquante vers. Ces mêmes vers, et guère plus, permettent à Paul Mantz un article qu'insère *L'Artiste* du 1er mars 1850. Plus tard, M. Ernest Bouchard, de Moulins, commet au sujet de son compatriote du XVIIe siècle, mainte étourderie, dans son livre sur les POÈTES BOURBONNAIS, publié en 1870; et, là, puis en diverses notes que l'on retrouve si l'on feuillette de 1871 à 1875 le *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, il annonce qu'un de ses amis, le docteur Avisard, de Moulins également, prépare depuis longtemps une édition des Œuvres complètes. Que cette édition n'ait jamais vu le jour, non plus que l'étude « définitive » qui l'eût accompagnée, on ne saurait du tout le regretter, tant MM. Avisard et Bouchard semblent constamment engagés sur des voies perfides. A leur remorque vint Prosper Blanchemain (*Bulletin du Bouquiniste*, 1er décembre 1871): s'il montre moins d'insuffisance en matière bibliographique, pour ce qui est de la biographie il se laisse entraîner par eux à ne point tenir assez la bride à son imagination romanesque. Un chapitre encore, peu significatif, de : ANTOINE DE LAVAL ET LES ÉCRIVAINS BOURBONNAIS DE SON TEMPS, par H. Faure. — L'énumération, brève, doit être complète, négligé une dizaine d'allusions purement littéraires.

Ces historiographes de Jean de Lingendes le font communément naître en 1580. Ils n'en savent rien. De qui le sauraient-ils? Ils prêtent ce dire au premier d'entre eux, qui s'est gardé d'avancer quoi que ce soit de tel. « Il n'est pas certain, remarque uniquement l'abbé Goujet, que le sieur de Lingendes fût déjà au monde en cette année-là, ou du moins qu'il fût en âge de pouvoir se produire... » S'il faut entendre en clair français que Goujet hésite entre ces deux termes : le poëte est né après 1580; ou bien : le poëte a sensiblement moins de vingt ans en 1580, — la marge est considérable. On écarte volontiers la dernière alternative. De Lingendes n'a pu naître vers 1563 ou 1565, s'il est mort jeune vers 1616. Il y a lieu, pour cette raison, de revenir aux environs de 1580; mais à nul moment Goujet n'a fixé la date que l'on répétera comme d'après lui. Seul, Viollet-le-Duc fit exception. Il catalogue : « Jean de Lingendes, né en 1586... » Sur quels documents peut-il s'appuyer? Sur aucun, que l'on sache. Il est possible qu'il ne fasse qu'interpréter à sa façon l'hypothèse initiale : après 1580. La première édition du poëme : Les Changements de la Bergere Iris est de 1605. De Lingendes, né en 1586, aurait publié son œuvre avant ses vingt ans, l'ayant écrite au plus tard dans sa dix-neuvième année. Rien d'impossible. Il restera à voir si certains détails que l'on sent précisés par ses vers n'apportent point un peu d'invraisemblance, sans cependant venir en objection formelle.

Mais en 1604 il y a déjà des stances de De Lingendes, huit en quatrains et quatre en sixains, dans un livre de prose, une espèce de traité médical dont suit au long le titre : Les Bains de Bourbon-Lancy et Larchanbaut, *de* I. Auberi, *Bourbonnois, Docteur en medecine, Medecin de Monseigneur le Duc de*

Montpensier. Au Roy. Chez Adrian Perier, ruë S. Iacques, MDCIV. Ces vers ne sont pas très bons; ils sont d'une main bien jeune; ils sentent leur écolier, en leur excès de rhétorique mythologique. Un auteur n'était pas autrement difficile dans l'accueil de liminaires destinés à vanter son ouvrage. Pourtant, Jean Aubery, ailleurs salué Médecin ordinaire du Roy et premier de la Royne et Intendant des Bains de Bourbonnois, serait-il allé demander l'apostille d'un enfant de dix-huit ans au plus ? L'écart avec Les Changements n'est, c'est vrai, que d'un an; mais un an, pour ceci, doit compter.

Puis encore De Lingendes met un sonnet en tête du Recueil des Œuvres Poetiques de I. Bertaut. *abbé d'Aunay et premier aumosnier de la Royne. Seconde édition... M.D.CV;* un sonnet en tête du Recueil de quelques Vers amoureux. *Edition derniere... M.D.CVI*, du même Bertaut. Cette fois il s'agit d'un personnage de marque, futur évêque, et qui n'est point, comme Aubery, le compatriote de De Lingendes. De Lingendes, s'il n'a pas vingt ans, peut-il donc avoir approché, fréquenté le prélat, l'homme de cour? C'est de quoi nous tenter de nous éloigner de la date que proposait Viollet-le-Duc, en nous rapprochant de 1580, en remontant, au besoin. Car même s'il atteignit la quarantaine, est-ce que l'on ne pourra plus dire que Jean de Lingendes est mort jeune?

« Il mourut assez jeune en 1616 », dit l'abbé Goujet. — « Il mourut jeune en 1616 », appuie Moréri. Et plusieurs à la suite. — « Il mourut très jeune en 1616 », amplifie un bibliographe moderne, Edouard Tricotel. On admire la fluctuation autour du mot: jeune. Mais sur la date point de divergence, et Goujet n'avait pas cru devoir hésiter. C'est qu'il tenait, cette fois, une indication contemporaine. En

1616 parurent Les Epistres d'Ovide *traduites en prose par les sieurs* Du Perron, De La Brosse, De Lingendes, Hedelin... *A Paris, chez Toussaincts du Bray*... l'*Extrait du Privilege du Roy* porte cette date: *Donné à Paris le douziesme Aoust 1615*, et au bas se lit cette mention : *Achevé d'imprimer le trentieme iour de Iuillet 1616*. Mais d'abord, au recto du feuillet, figuraient une épigramme latine et deux quatrains français : *Sur le trespas de l'Auteur decedé sur l'impression de son livre*. L'Auteur, c'est-à-dire De Lingendes, à qui l'on doit la majeure partie des traductions et qui présente l'ensemble dans une dédicace : *A la Royne Mere du Roy*. et dans un : *Advertissement aux Lecteurs*. Donc entre le 12 août 1615 et le 30 juillet 1616 se circonscrit l'époque de la mort de Jean de Lingendes. Le flottement reste de onze mois et dix-neuf jours : il serait en quelque sorte inharmonique ici que cette nouvelle obscurité ne se produisît pas. Une forte probabilité va nous incliner bientôt vers l'automne ou l'hiver de 1615, de préférence au printemps ou à l'été de 1616. Il était par conséquent fatal que le dernier millésime, le plus douteux, fût adopté.

Et c'est là toute la biographie jusqu'ici fixée, — avec cette notion encore, que, né à Moulins (ou près de Moulins, il sied d'introduire cette restriction), le poëte était de la même famille qu'un habile Jésuite et un prédicateur disert. L'un de ces deux là, c'est le Père Claude de Lingendes, né le 2 septembre 1591 (oh! nous marchons cette fois en terrain ferme), reçu Jésuite le 20 mars 1607, mort le 12 avril 1660, après avoir été Recteur du Collège de Moulins, Supérieur de la maison professe de Paris et Provincial de France, et après avoir eu maille à partir avec M. Pascal. L'autre, c'est Jean Riquetel de Lingendes, qui fut en 1619 précepteur

du Comte de Moret, qui prononça, le 29 octobre 1637, l'oraison funèbre du Duc de Savoie et, le 22 juillet 1643, à Saint-Denis, celle du roi Louis XIII, fut consacré évêque de Sarlat le 14 décembre 1642 et évêque de Macon le 11 novembre 1650, et mourut le 2 mai 1665, âgé de quatre-vingts ans.

Écoutez, toutefois : — « Jean de Lingendes, dit l'abbé Goujet, étoit cousin d'un autre Jean de Lingendes qui fut nommé évêque de Macon... » — Tallemant des Réaux, parlant dans une de ses Historiettes de « M. de Mascon, cy devant M. de Sarlat », le donne comme « le nepveu de Lingendes le poete » et cite « son cousin le Pere de Lingendes ». — A propos du même évêque, Bayle écrit : « Le poete étoit son cousin... » — Moréri s'avance moins : « Jean de Lingendes étoit parent de M. de Lingendes, évêque de Macon, et du Père de Lingendes, Jesuite... » — Mais Prosper Blanchemain : « Le P. Claude de Lingendes était le frère cadet du poëte ». A ce coup, voilà qui est net ; et nettement négligeable ! Restent les autres degrés. Oncle ? Mais à la mode de quel pays ? Cousin ? Non pas germain de l'un ni de l'autre. Parent ! tel est le terme auquel il est très sage de s'en tenir. Et c'est encore un écheveau qui ne se laisse pas débrouiller.

Les Lingendes étaient une famille ancienne du Bourbonnais. Il advint cependant que plusieurs de ses membres durent, en 1646, former instance pour obtenir du roi des Lettres de réhabilitation de noblesse. La procédure est à la Bibliothèque Nationale, perdue en un recueil qui porte, aux Manuscrits, la cote : *F. fr. 4139*. C'est le document le plus riche que l'on possède sur l'histoire de la famille.

Il y est exposé que, l'an 1300, un Guillaume de Lingendes qualifié damoysel, damoyseau ou domicellus, fit hommage pour des fiefs au comte de

Clermont, seigneur de Bourbon ; que tous ses « successeurs » continuèrent à vivre « noblement, jouyr et user des privileges de noblesse, portans les armes pour le service des Roys, sans faire aucun acte desrogeant à noblesse, jusques à Jean de Lingendes, le pere duquel s'estant endebté et engagé par les mauvaises rencontres des guerres où il avoit continuellement servy, tout son bien fut vendu, de sorte que ledit Jean, estant pauvre sans avoir aucun des fiefs de noblesse qui avoient esté possedés par ses predecesseurs et sans aucun bien pour soustenir sa noblesse, fut obligé d'exercer un office de judicature de notaire... » Cet événement peut se placer juste au milieu du xve siècle. Le Jean de Lingendes en question se maria en 1467, eut un fils, Anthoine, qui fut lui aussi notaire et de plus procureur fiscal, qui prit femme en 1501 et eut pour rejeton un autre Jean de Lingendes. Ce dernier, sieur de Pouzeux et, d'après l'acte, « noble homme, escuyer, conseiller du roy, lieutenant general criminel en la senechaussée de Bourbonnois », paraît, à en juger par tant de titres, avoir à peu près restauré l'ancienne splendeur de la race. Il meurt avant 1580, laissant quatre enfants mâles : — Jean, « advocat au siege presidial » ; — Anthoine, « premierement secretaire de la Royne de Navarre et depuis de la Royne Louyse femme et ensuite veuve de Henry Troisiesme » et « receveur des aydes et tailles et tresorier du domaine de Bourbonnois » ; — Pierre, « intendant des Roynes Elisabeth femme de Charles IXe et Louyse femme de Henry IIIe et douairiere de Bourbonnois », et « president tresorier en la generalité de Moulins » ; — enfin Michel « lequel estant cadet avec peu de biens a fait quelque temps le négoce afin de pouvoir subvenir à sa famille ». Et en effet, sur son contrat de mariage

signé en 1587, il est « Marchand bourgeois de la ville de Moulins ». Nouvelle « desrogeance » plus grave que celle de l'ancêtre qui se fit notaire. Mais l'une autant que l'autre entraînait l'inscription sur des rôles d'impôts : c'est là le fait matériel qui nécessite la « supplique » de 1646 où l'un des « suppliants » est l'évêque de Sarlat, aîné des trois fils de Michel.

L'acte nous désigne ainsi quelques-uns des « parents » contemporains de l'enfance de « Lingendes le poete » ; mais il ne contient, malgré qu'on y énumère une trentaine de contrats de mariages, achats ou ventes depuis 1300, rien qui le concerne, même de loin. Cela s'explique, puisque, lors de la demande en réhabilitation, il est mort depuis trente ans, sans un descendant que puissent intéresser les « Lettres de Relief ». En outre, de son vivant peut-être n'a-t-il guère été touché personnellement par les déchéances, la seconde en tout cas. La famille est fort nombreuse ; elle semble s'être vite ramifiée à l'extrême. A quelle branche, autre que celle de M. de Sarlat, qui n'est point du tout la principale, doit-on le rattacher ? Il serait trop beau que quelque indice permît d'en élire une ! Pas un mot dans toute la paperasserie de 1646. Pas une ligne non plus des innombrables pièces cataloguées aux « Inventaires sommaires » des Archives de l'Allier, — que l'archiviste, M. Flament, a bien voulu — et je l'en remercie ici, infiniment — fouiller et compulser pour me rendre service.

Si, pourtant. Voici qui touche Jean de Lingendes, ou quelqu'un qui lui fut proche.

Dans le Registre B. 736 des « Insinuations de la Senechaussée de Bourbonnois », figure, en date du 20 octobre 1616, une donation mutuelle entre vifs « par Toussaint de Chantelot, escuyer, sieur de

la Roche, et Marguerite Gascon, sa femme, fille de noble René Gascon, sieur de la Murette, commissaire de l'artillerie de France, veuve de Jean de Lingendes, secretaire de la chambre du Roy et de Monseigneur le Duc du Maine... » Puis, le 25 janvier 1617, confirmation de cette « donation par Marguerite Gascon, veuve de Jean de Lingendes, à son second mari, de tous ses biens meubles ou immeubles... » Puis encore, dans un autre Registre (B. 739), le 11 décembre 1631, « Testament de Marguerite Gacon, femme de puissant seigneur messire de Chantellot. » Marguerite Gacon, « apprehendant d'être prevenue de la mort durant le cours des maladies qui regnent », nomme ses héritiers universels, par moitié son mari Toussaint de Chantellot et la fille de son premier mariage, Catherine de Lingendes ; celle-ci n'aura que la nu-propriété de la moitié qui lui revient, tant que vivra Toussaint de Chantellot.

Enfin c'est un peu de lumière. Mais de lumière triste.

Ainsi Marguerite Gascon a été aimée d'un poëte, et d'un poëte d'âme aussi vibrante que fut Jean de Lingendes. Il l'a épousée, elle a eu de lui une fille, dont on n'a plus trace après ce testament qui, lorsqu'elle a quinze ans, la deshériterait presque, si autrement il n'apparaissait comme une atténuation des donations antérieures. Et à peine Jean de Lingendes n'est plus, qu'elle court à de nouvelles amours, à des noces nouvelles avec ce Chantelot qui sait si bien se faire avantager et que cela ne rend pas plus sympathique. Mais Jean de Lingendes sera vengé, de même façon. Au Registre suivant (B. 740) s'inscrit, le 20 février 1634, le second » mariage de messire Toussaint de Chantelot, chevalier de l'ordre du Roy, vicomte de Glené, avec

damoiselle Renée de la Brosse et de Sazeret ». Celle qui vite oublia fut vite oubliée.

Du moins ces pièces apportent-elles quelque présomption au sujet de la mort du poëte. Si pressée que fut Marguerite Gascon, elle dut cependant attendre plusieurs mois. Elle est déjà, le 20 octobre 1616, et peut-être pas de la veille, épouse de Toussaint de Chantelot. Il n'est donc guère admissible que Jean de Lingendes soit mort cette même année. L'événement recule à une date assez voisine de ce 12 août 1615 où, l'impression du livre probablement déjà commencée, le libraire Du Bray obtenait privilège pour « Les Epistres des Heroïdes tirées d'Ovide ».

Mais sur le mariage de Jean de Lingendes, son âge alors, sa filiation, pas plus de renseignement là qu'ailleurs. S'en cache-t-il un quelconque en telle liasse, relique d'une lointaine paroisse, épave d'un greffe disparu ? A quoi bon remuer tant de poussière ! La vie d'un homme au surplus n'est pas une affaire d'état-civil. Ce qu'il faudrait, c'est le voir agir, aimer, souffrir. — Il semble que le poëme des Changemens laisse parfois percer une intention autobiographique.

Philène se présente lui-même, sommairement : « *Je suis d'Arcadie, et les flos Du clair Ladon tiennent enclos Les prez où mon pere deneure* ». Il se tait sur sa première enfance et saute d'un bond aux années adolescentes : « *De seize ans mon âge on contoit Lors qu'auprès de Pize on vantoit Pour bon maistre de la Musette Et pour bien instruire la voix D'Arain, qu'une nymphe des bois Du dieu Pan conçut en cachette. — On disoit merveille de luy, Et je croy qu'encor aujourd'huy Sa gloire par le monde vole ; Vn si grand renom m'appela Et mon pere m'envoya là, Pour apprendre en si bonne escolle.* »

Ici M. Bouchard se hâte de traduire : « A seize ans, il fut envoyé en Italie, près de Pise. » Eh ! non, aucune ville italienne n'est en jeu. Nous sommes en Arcadie, et n'en sortons guère. De Telphusse, que baigne le Ladon, à Pize en Elide, il y a certes moins de chemin que de Moulins sur l'Allier à Bourges, par exemple, où le savant Duaren enseigna le Droit, sinon la Musique ; mais ce fut de 1551 à 1559, et l'application se dérobe.

D'ailleurs, à Pize, Philène s'occupe de mieux que d'études : « *Car l'Amour qui me conduisoit*, dit-il, *Et mes desirs favorisoit Dans mes yeux sembloit toujours estre* (et voilà sans doute un portrait de De Lingendes plus ressemblant que la peinture que nous consentions à n'avoir pas), *Me comblant alors de cest heur Que par le nom de serviteur I'acqueroys le pouvoir de Maistre. — J'en aimoy qui m'aimoient aussy...* » Ce dernier trait n'est-il pas exquis ? — Le stage dura trois années. « *Heureux en amours si plaisans, Je coulay le cours de trois ans Qui fut le terme de l'absence Qui me detint hors de nos bois Où me rappela maintes fois Celuy qui me donna naissance.* » Philène cède enfin aux injonctions paternelles, et « *Meilleur fils que fidelle amant* », se résout à quitter Lisis, une maîtresse qui avait à peu près réussi à le fixer. Le chagrin de se séparer d'elle est tel qu'il tombe malade. Une fièvre « *Retournant de trois en trois jours* » l'opprime « *sept mois* ». De retour au pays natal, une nymphe nommée Cilize l'allait « *captiver* », lorsque, « *à l'impourveu* », il rencontre la Bergère Iris.

Iris a quinze ans ; elle eut déjà une petite intrigue avec un « *ingrat* », Lycaste, qui l'a délaissée « *par quinte* ». C'est elle qui remarque Philène, et le recherche sans qu'il y prenne garde. « *Cinq mois se passerent ainsy* », mais un jour enfin Philène

demande à l'Amour que tant de soupirs perdus pour Lisis, Cilize, et autres, lui soient tous rendus « *Et qu'Iris seule en soit maistresse* ». Une mutuelle tendresse fait vivre Iris et Philène « *Autant amoureux que contens* » jusqu'à l'heure malencontreuse où la mère d'Iris, « *trop bonne parente, Voulut aller voir ses parents Qui pour lors estoient demeurans Sur les derniers bors d'Erimante.* » L'Erymanthe, issu de la montagne et de la forêt de ce nom, est, comme le Ladon, un affluent de l'Alphée, le fleuve d'Arcadie. Et il y a dans les vers de De Lingendes un souci d'exacte géographie, quoique transposée, qui donnerait assez à entendre qu'il ne fait que mettre en œuvre des souvenirs personnels. On a pu remarquer d'égales précisions en chronologie : les seize ans de Philène à son départ pour Pize, les trois ans qu'il y séjourne, sept mois de maladie, cinq mois pour qu'il réponde aux avances d'Iris. Et trois années encore vont appartenir à ces amours, qui lui coûtent tant de pleurs, « *Pleurs, hélas! si pleins d'amertume Qu'en trois ans mon œil a versés.* » On peut compter : le voici à ses vingt-trois ans révolus lorsqu'il entreprend de raconter à deux bergers apitoyés l'histoire de ses malheurs, c'est-à-dire qu'il commence à écrire son poëme. Et le poëme pourra paraître en 1605, si Jean de Lingendes a vingt-cinq ans à pareille époque.

Nous avons laissé Philène se lamentant du départ d'Iris. Quel homme sachant « *Combien une Fille est muable* » peut espérer qu'il retrouvera sa maîtresse telle au retour qu'avant de la quitter? Pourtant quand Iris reparaît, il n'est point de tendresses ni de caresses qu'elle ne prodigue. Mais il se trouve une bonne petite amie, Clorille, pour avertir Philène que son Iris « *fait bien de la belle* » à l'intention d'un autre berger. Iris a surpris le colloque. Non

sans un peu d'embarras, elle vient se plaindre que Clorille ait bavardé et que Philène l'ait écoutée. Puis, ne pouvant tout nier, elle avoue que Charis lui ait dit « *beaucoup de paroles* », mais qu'elle tient pour autant de contes. Elle ne peut empêcher qu'on la courtise, mais elle jure de n'en être point touchée. Philène ne saurait lui faire l'offense de ne pas la croire; il ferme l'oreille aux avis qui lui viennent de toutes parts. Et, un beau matin, il trouve Iris assise trop près de Charis, dans « *un pré De mille fleurons diapré.* » Fou de désespoir il va se rendre ermite en des solitudes sylvestres. Iris, le sachant en si déplorable état, s'est reprise de passion et, vaincue par la douleur, finit par s'aliter. C'est l'ambiguë Clorille qui s'entremet à rapatrier les deux amants. Elle amène Philène dans la chambre d'Iris... « *Alors de son lict m'aprochant Et sur le chevet me penchant, Je mis ma teste près la sienne; Elle, tirant un de ses bras Tout esmeu de dessous les dras Me mist sa main dedans la mienne.* » La voyant si faible, il n'ose guère l'entretenir. Pourtant il risque une question timide... « *Lui voulant parler De la cause de mon martyre Touchant les amours de Charis, Me respondant d'un seul souris, Elle ne m'en voulut rien dire.* » Ah! sourire de Joconde, qui lui montre bien que sa maîtresse s'est « *parjurée.* » Et bientôt il apprendra qu'Iris est fiancée et sur le point d'épouser Charis. Il retourne chez l'infidèle, qu'il trouve en train de lire « *Les regrets que Didon faisoit De son amant abandonnée* », — ironie qu'il ne laisse pas de savourer. Iris tente de se disculper. Si elle a consenti à cet hymen, ce n'est que pour obéir à l'impérieuse volonté de sa mère. Elle lui conseille de l'oublier. Il n'est plus dupe! « *Quitte moy, prens un autre amant, Non pas par le pouvoir contraire De ta mere,*

ains par ton defaut : Fay le donc, non puis qu'il le faut, Mais bien puisque tu le veux faire. » Il se répand en imprécations, puis, brusquement, il prend Iris dans ses bras ; et, en un long baiser, un doux soupir lui atteste qu'elle l'aime encore « *dans l'âme* ». Des jours passent ; on parle moins du funeste mariage. Iris lui envoie, quand le hasard les met en présence « *Des œillades de repentance* ». Ils se rencontrent au bal, et c'est elle qui le vient inviter. Entre deux danses, elle lui jure que c'est lui seul qu'elle veut, lui promet de ne pas être à un autre ; lui, bien qu'abusé tant de fois déjà, se persuade « *A ces paroles menteresses* ». — Mais Charis n'avait fait que s'absenter pour régler ses affaires. Il revient, et en trois jours tout est fini pour Philène.

Le dénouement s'offre à nos yeux, il faut l'avouer, un peu cru. Tombé « *en frenaisie* », Philène s'introduit, par quel moyen, ce n'est pas expliqué, dans la chambre des nouveaux mariés ; et là, il se pénètre de son infortune, avec un peu de ce que, cent cinquante ans plus tard, l'on nommera le sadisme. « *Charis, de plaisir esperdu, Baisant, dans ses bras estandu, Sa bouche faicte d'une rose, Repaissoit son heureuse main, Bien souvent dessus son beau sein Et bien souvent sur autre chose...* »

Il y a dans toute l'histoire beaucoup trop de réalité pour qu'elle n'ait pas été vécue. Il est difficile de douter que Philène ne soit Lingendes. Iris, qui est-elle ? Aux premières stances le poëte fait hommage de son œuvre à celle qu'il va chanter. « *...Iris, s'il te plaist, Tu recevras telle qu'elle est Ceste Histoire de mon martyre, Et tu me lairras esperer Que me l'ayant faict endurer, Tu prendras plaisir de le lire.* » Or, lorsque le petit volume parut, on put voir au-dessous du titre la dédicace : *A la Princesse de Conti.* Là dessus MM. Bouchard

et Avisard de conclure qu'Iris n'est autre que la belle Louise de Lorraine qui, justement cette année 1605, épousa le Prince de Conti. Et Prosper Blanchemain les félicitera d'une si adroite découverte. Il ajoutera même que De Lingendes dédia son poëme à la princesse « après lui avoir voué un amour qui peut-être eut son jour de triomphe et de joie, mais que suivirent de longues amertumes. » C'est vite dit! et il n'en faut pas croire un mot. Si De Lingendes a raconté là une aventure de jeunesse, à ce moment de sa vie assurément il n'a pas quitté Moulins. Lui supposer une galanterie en si haut lieu, n'est qu'une hypothèse gratuite. Iris, dans le poëme, a quinze ans quand Philène en a vingt; cela ne correspond nullement à l'âge que l'on attribuerait à la princesse qui, née en 1577, a toutes chances pour être l'aînée de Jean de Lingendes, en tout cas pour ne pas être de cinq ans plus jeune que lui. D'autres particularités sont là pour convaincre que l'idée de transposer cette histoire d'amour dans un autre monde et sur un autre mode est de tout point chimérique. S'il n'est pas littérature pure, le récit doit être pris pour ainsi dire au pied de la lettre. Tout s'est passé ainsi qu'il est dit, et Iris est une jeune Bourbonnaise dont nous ignorerons toujours le véritable nom. Elle est charmante d'ailleurs, cette petite, qui est coquette, qui ment et trompe, si délicieusement. Ou plutôt, ce n'est pas cela; c'est qu'elle aime bien l'un, en ayant des faiblesses pour l'autre, et que son cœur saigne de ne pouvoir les garder tous les deux pour elle. Et de l'avoir su camper ainsi, Jean de Lingendes mérite déjà d'être adoré comme un de ces poëtes à qui rien de la femme n'est étranger.

Son poëme terminé, Jean de Lingendes en laissa circuler des copies. L'une d'elles fut retrouvée en

1875 par Prosper Blanchemain chez un libraire parisien qui lui-même l'avait achetée, à Lyon, d'un « marchand de bric-à-brac. » Où est-elle, maintenant que les livres de Blanchemain sont dispersés? Le manuscrit s'intitulait : LA GYNEGYRIE REPRESENTÉE PAR LA BERGERE IRIS. Ce mot de *Gynegyrie,* que l'on traduira : le naturel changeant de la femme, est bien encore d'un très jeune homme dont la tête reste farcie de grec. Le poëte simplifiera, francisera son titre, lorsqu'il confiera ses vers à l'imprimeur.

Dans l'encadrement d'un frontispice gravé par Léonard Gaultier se disposèrent capricieusement ces mots :

LES | CHANGEMENTZ | DE LA BERGERE | IRIS. | A | LA PRINCESSE | DE CONTI | PAR J. DE LINGENDES.

Avec privilege du roy | *1605.*

A Paris | *chez Tous-* | *sainctz du Bray* | *au palais, en la* | *galerie des* | *prisonniers.*

Le livre eut-il du succès. Non pas, dès l'abord, un très grand succès de vente, puisqu'il faut attendre près de dix ans avant de voir une seconde édition. Mais à partir de ce moment. et pour une période notable, les réimpressions se succèdent : en 1614 et 1618, chez le même Toussaint du Bray; en 1614 et 1615 (quelquefois il n'y a qu'un rajeunissement du titre), à Rouen, par Claude Le Vilain; en 1618, à Tournon, par Claude Michel (cette fois d'un mignon format in-24, le reste étant petit in-12); en 1618 encore, à Lyon, iouxte la coppie imprimée à Rouen ; enfin, en 1623, chez Mathurin Henault, ruë Clopin, devant le petit Navarre. A chaque fois grossit le nombre des pièces liminaires, dont la liste la plus complète offre les noms d'Honoré d'Urfé, H. Fagot, Motin, Infrainville-Touvant, De Voyon, De Nancei, Auberri, Berthelot, D'Avity, de Corlieu, Moysson. Il y a, en tête, la dédicace en

prose *A tres haute et puissante, Madame Louyse de Lorraine princesse de Conti*, dont le ton cérémonieux (*votre Nom Auguste, qui par vos vertus estant immortel...*) rend décidément impossible l'hypothèse de Blanchemain, et un sonnet *A Elle-mesme*, insistant encore sur ces « vertus ». A la fin prennent place successivement plusieurs pièces détachées que l'on verra ici, et, en 1614, édition de Rouen, une *Complainte de Leandre*. Ce morceau est d'une faiblesse telle, d'une si médiocre correction, que cela donnerait à penser que l'auteur n'a pas mis ses soins à l'édition et que l'imprimeur, contrefacteur peut-être, n'a annexé cette Complainte que de son propre chef et d'après une copie d'une authenticité douteuse.

Sous toutes ces formes le livre est d'une insigne rareté. Il mériterait d'être remis au jour, car l'œuvre, malgré des longueurs, est charmante.

Elle se divise en cinq chants et compte 478 sixains, soit 2868 vers de huit syllabes.

Quelle part d'originalité, dans la forme, doit-on faire à Jean de Lingendes ? Le Sireine d'Honoré d'Urfé est aussi en sixains octosyllabiques. Avant les éditions cataloguées de 1611 et 1618, on en connaît, vaguement, une de 1606; y en eut-il une antérieure? personne ne l'a jamais vue. Un manuscrit qui est à la Bibliothèque Nationale porte ces indications: Chambéry, 24 novembre 1596; Virieu le Grand, 1er juillet 1599. Mais ces dates n'ont pas plus de valeur absolue que la date qu'on pourrait assigner au manuscrit de La Gynégyrie. On incline à accorder la priorité à D'Urfé. A l'époque approximative où nous nous plaçons, il n'a point encore le prestige de la célébrité, puisqu'il ne publiera qu'en 1610 Le Premier Livre de L'Astrée; toutefois il a, vis à vis de Jean de Lingendes, posture de

maître bien plutôt que de disciple. Puis Le Sireine est une imitation assez directe de La Diana de George de Montemayor dont Les Changements se souviennent moins, mais se souviennent encore. D'Urfé est donc le plus près du modèle; et, selon ses biographes, l'œuvre serait de sa toute première jeunesse.

Au surplus, quand même De Lingendes aurait, avant D'Urfé, fait emploi de la Stance, cela ne nous mènerait qu'à une autre controverse. Goujet s'inscrivait en faux contre cette assertion du *Dictionnaire de Trévoux :* « Les Stances n'ont été introduites dans la Poésie française que sous le règne de Henri III, en 1580. Jean de Lingendes est le premier de nos poëtes qui ait fait des Stances. » Goujet a facilement raison : ici l'on a surtout raison quand on signale l'erreur d'autrui. Voici la définition que le rédacteur de Trévoux donne de la Stance : « C'est un certain nombre reglé de vers graves et sérieux, qui contiennent un sens au bout duquel il se fait un repos... On les appelle en effet Stances de l'italien Stanza qui signifie demeure, parce qu'à la fin de chaque stance, il faut qu'il y ait un sens complet. Ce que le Couplet est dans les Chansons, la Strophe dans les Odes, les Stances le sont dans les Poëmes épiques ou en matières graves et spirituelles. » Il est évident que cette définition en beaucoup de points ne vaut pas le diable ! Passée en France, la forme italienne n'a plus servi pour des œuvres de très longue haleine et ne s'est point confinée dans le caractère philosophique ou religieux. Et certes on n'avait pas attendu pour l'inaugurer chez nous cette année 1580 où, sans doute, Jean de Lingendes n'était pas, comme dit Goujet, « en âge de pouvoir se produire ».

Mais le nom de De Lingendes restera attaché au mot : Stance ; d'abord parce qu'une chose une fois dite se répète éternellement ; puis parce qu'il a écrit de belles stances (et cela suffirait, et cela devient justice) ; enfin parce qu'il n'a écrit, à trois ou quatre sonnets près, uniquement que des stances, tant en ses œuvres éparses qu'en son roman pastoral.

Avec la publication des CHANGEMENTS DE LA BERGERE IRIS, De Lingendes faisait son entrée dans le monde des hommes de lettres et des beaux esprits, quittait son pays natal pour la grande ville. Il n'y arriva pas sans patronage.

M. Faure, dans sa revue des illustrations bourbonnaises contemporaines d'Antoine de Laval, avance que le poëte fut « soutenu par le gouverneur Gilbert de Chazeron ». Il ne dit pas où il a pris cela. Aucune trace n'en reste dans les stances, les préfaces ou dédicaces, ni dans les autres documents certains, où se retrouvent au contraire tous les noms qui vont suivre. La vérité est que Jean de Lingendes ne dut guères, à Moulins, rencontrer de protecteurs. Moulins était le douaire de la veuve de Henri III, la Reine Louise, qui y mourut en 1610, dans des pratiques d'une dévotion excessive, exclusive de toute idée de fêtes et d'éclat. Mais, toute proche, la petite cour de Nevers était des plus brillantes. Le Duc, Charles de Gonzague-Clèves, italien par son père, avait épousé en 1599 une princesse de quatorze ans, Catherine de Lorraine, fille du Duc de Mayenne, celui-là qui fut l'adversaire de Henri IV. Et, cette même année 1599, il avait marié sa sœur Henriette au frère aîné de Catherine, à Henri de Lorraine, héritier en 1611 du titre de Duc de Mayenne, ou, comme l'on disait alors usuellement, de Duc du Maine.

Une sœur cadette de la Duchesse de Nevers, une autre fille du gros Mayenne, réclame sa place ici. C'est Renée de Lorraine, « ceste belle Renée » comme l'appelle Jean de Lingendes, cette « Madamoyselle du Maine » à qui il adressera des vers. Elle était née en 1587 ; elle fut sur le point d'épouser, en 1611, le Prince de Condé. Bassompierre, dans ses Mémoires, expose : « que M. le Prince estoit prest à se marier, qu'il n'était pas expedient d'allier hors de France, et qu'il n'y avoit plus de fille pour luy que Mademoiselle du Maine et Mademoiselle de Montmorency qu'il pust espouser ; que le Roy ne seroit jamais conseillé d'aucun qui aymast son service de le marier avec Mademoiselle du Maine, par ce que les restes de la Ligue estoient trop puissans encore pour les accroistre d'un tel chef... » Le grand mariage manqué, Renée se rabattit sur Mario Sforce, Comte de Santa-Fiore et Duc d'Ognano. Elle fut, avec la Duchesse de Longueville, l'amie intime et favorite de la Reine Anne d'Autriche, prit part aux intrigues contre Richelieu, fut exilée par le terrible Cardinal, et alla mourir à Rome.

Mais, vers 1606, elle n'avait pas vingt ans. Elle ne songeait qu'à être belle, qu'à lire les vers où Jean de Lingendes brûlait pour elle un pur encens, et parfois, entre autres passetemps, à s'intéresser aux travaux du poëte. Quand, en 1615, il songe à publier ces Epistres d'Ovide qui parurent après sa mort, l'année suivante, De Lingendes donne cet « *Advertissement aux Lecteurs :* Il y a dix ans que ces Epistres furent commencées pour le contentement de deux Princesses à qui il m'eust esté bien difficile de les pouvoir refuser. Et comme je vis que le premier essay ne leur estoit point desagreable, je pris le courage et l'envie de hasarder le

reste avec dessein de les achever, comme je fis il y a plus de six ans. » L'une des deux Princesses ne peut être que Mademoiselle du Maine, si l'autre est ou bien la Duchesse de Nevers ou bien la Princesse de Conti.

Louise-Marguerite de Lorraine, Princesse de Conti, était la cousine germaine d'Henri, de Catherine et de Renée de Lorraine. Elle était fille du Duc de Guise, le vainqueur de Dormans, petite-fille de celui qui défendit Metz et reprit Calais. Tallemant des Réaux est dur pour elle : « Mademoiselle de Guise, dit-il, se gouverna de sorte qu'il n'y avoit que le Prince de Conty capable de l'espouser ; c'estoit un stupide. » Il prête à la belle un nombre infini d'amants, cite ce mot de son frère à qui elle adressait quelque remontrance : « Ma sœur, je ne joueray plus quand vous ne ferez plus l'amour. » Mais Tallemant des Réaux est un tel médisant ! On a vu que Prosper Blanchemain tenait à ajouter un chapitre à l'histoire galante de Mademoiselle de Guise. Bien plus, il veut que ce soit elle que visent ces *Stances à Silvie*, dont on aimera la libre allure et que le CABINET SATYRIQUE inscrira sous la rubrique : *Stances sur une jeune courtisane*... Il vaut mieux reprendre les HISTORIETTES pour y découvrir ce bout de phrase, cette fois tout à la louange de la Princesse et qui sans doute caractérise mieux ses rapports avec De Lingendes : « Elle assistoit les gens de lettres et servoit qui elle pouvoit ».

La Princesse de Conti, le Duc du Maine qui fit du poëte son secrétaire afin de lui assurer un traitement, le Duc et la Duchesse de Nevers, Mademoiselle du Maine qui probablement fut celle qui le présenta à la Reine Marie de Médicis, — tels sont les grands personnages dans l'intimité de qui vécut

Jean de Lingendes, tantôt à Nevers et tantôt à Paris. — A ces noms il faut en ajouter un autre, de moins haute volée, celui de la Vicomtesse d'Auchy.

Tallemant des Réaux va se charger encore de nous la présenter, à sa façon : « Elle n'avoit rien de beau que la gorge et le tour du visage. Elle avoit un teint de malade et ses yeux furent toujours les moins brillans et les moins clairvoyans du monde... Tous les auteurs et principalement les poëtes estoient reçus à lui en conter. Lingendes fit des vers sur sa voix... Malherbe, nouvellement arrivé à la cour, estoit le mieux avec elle... C'estoit un amoureux un peu rude. Il a avoué à Madame de Rambouillet qu'ayant eu soupçon que la Vicomtesse d'Auchy (c'est Caliste dans ses œuvres) aimoit un autre Autheur et l'ayant trouvée seule sur son lit, il luy prit les deux mains d'une des siennes, et de l'autre la souffletta jusqu'à la faire crier au secours. Puis quand il vit que le monde venoit, il s'assit comme si de rien n'estoit. »

Voilà bien Malherbe ! Mais qui est l'autre Autheur ? On a comme une tentation de penser que ce pourrait être De Lingendes, et Prosper Blanchemain peut-être n'hésiterait pas à l'affirmer. De Lingendes n'apparaît-il pas bien plus aimable que le tyran des mots et des syllabes ? Ce qui est certain c'est qu'ils ne s'entendaient guère, Malherbe et lui, soit à cause de quelque chose de semblable, soit et plutôt pour une raison purement littéraire. « Lingendes, selon Tallemant, Lingendes qui estoit pourtant assez poly, ne voulut jamais subir la censure de Malherbe, et disoit que ce n'estoit qu'un tyran et qu'il abattoit l'esprit aux gens. » Ce qui n'était pas si mal dire !

Et, à ce moment, Jean de Lingendes, vis à vis de Malherbe, dressait gloire contre gloire.

Il y a quatre pièces de lui dans : LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENS POETES DE CE TEMPS, *A Paris, chez Mathieu Guillemot, 1607*, recueil publié par D'Espinelle. Ce sont : *Le martyre et la constance de Thyrsis* ; — *Cloris se défend contre Dorinde de la mort d'Alcidon dont elle estoit accusée ;* — *Il permet à sa Dame d'en aimer d'autres pourvu qu'il n'en sache rien* ; — *Les Vanitez de Floride esprouvant sa puissance sur son miroir.*

La troisième de ces pièces n'est pas signée, probablement à cause de son audace : plus tard il osera l'avouer. Ces Stances *A Sylvie*, c'est sans doute le chef-d'œuvre de Jean de Lingendes. Quel poëte (oublions, par grâce, Ovide et la pénultième élégie de ses AMOURS) a jamais jeté, plus vibrant, le cri de la passion pour une femme même indigne, a jamais poussé si haut le lâche soupir qui accepte tout, pourvu que la coupe d'ivresse ne soit pas retirée, a jamais laissé ainsi surprendre une joie malsaine et louche à en boire jusqu'à la lie. Et, en même temps, quel mauvais rire d'insulte et d'ironie !

La quatrième pièce : *Les Vanitez de Floride*, n'a paru que dans ce recueil de 1607. Il semble que le poëte l'ait rejetée. Et pourtant, pourquoi cette sévérité ? Ne contient-elle pas un beau dessin lyrique, accentué d'un trait qui revient trois fois en cerner le contour : « *Elle disoit...* » ?

Dans le NOUVEAU RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS DE CE TEMPS, *A Paris, chez Toussaint du Bray, 1609*, publié par De Rosset, Jean de Lingendes donne, avec les trois sur quatre des pièces précédentes, quinze pièces nouvelles.

On va les lire à peu près toutes. Quelques-unes doivent nous arrêter.

Les stances *Pour la naissance de Monsieur le Duc*

de Rethelois ne figurent pas dans ce choix anthologique. A cause de leur caractère comme officiel, et bien que non sans mérite. Le Duc de Rethelois est le fils, né en 1606, du Duc et de la Duchesse de Nevers.

Elegie pour Ovide mise au-devant de ses Métamorphoses traduites par M. Renouard. Si les Stances *A Sylvie* sont le chef-d'œuvre de De Lingendes dans l'ordre passionnel, l'*Elegie pour Ovide* est son chef-d'œuvre dans l'ordre lyrique, c'est-à-dire si l'on considère la splendeur de la forme, l'ampleur de l'inspiration, la belle venue des stances. Colletet en a dit que De Lingendes « à force d'imiter Politien, se rendit plus poly que Politien luymesme. » Il y a en effet sur ce sujet une Elégie latine de Politien dont De Lingendes a pu s'inspirer, mais qu'il a hautement dépassée : d'un charbon, il a fait un diamant. Colletet ici s'est laissé amuser d'un cliquetis de mots ; et quiconque, après lui, a répété, en généralisant, un peu sottement. De la traduction en prose des MÉTAMORPHOSES par Renouard, qui se réimprima jusqu'en 1658, on ne connaît pas d'édition antérieure à 1615. Cependant le titre de la pièce, en 1609, spécifie : *mise devant..*, et non : *pour mettre devant...* Et d'ailleurs un opuscule du même Renouard, paru dès 1610, est la suite de cette traduction, déjà publiée : c'est *Le Jugement de Paris*, en tête de quoi se lisent huit jolis vers de De Lingendes.

Responce au Cartel de Floriodorant qui soustenoit le Desdain des Dames... Pour le balet des Amoureux vestus de vent... Pour le balet des Dieux marins... De ces trois pièces, une seule est reproduite ici. Et fallait-il perdre du temps à rechercher ce que purent être ce Tournoi et ces Ballets ? Le plus clair c'est que le voilà poëte de cour. Talle-

mant parle quelque part de vers de De Lingendes chantés par Mademoiselle Paulet au Ballet de la Reine, en 1609 : mais ces vers-là, nous ne les avons pas, ou bien, ceux que nous avons, il n'est pas sûr que ce soient les siens.

Par ces dix-huit pièces du NOUVEAU RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS, voici le groupement des Stances que nous possédons de Jean de Lingendes foncièrement constitué. Il sera reproduit, intégral ou partiel, dans une vingtaine de Recueils collectifs de poésies du XVIIe et du XVIIIe siècles. Parfois il y a des variantes. Dans une édition scientifique, il faudrait les indiquer minutieusement. Mais il ne s'agit ici que de présenter un poëte sous le jour le plus favorable. N'est-il pas légitime de choisir, uniquement, la leçon qui semble la meilleure, en adoptant de préférence le texte de 1609, qui fut vu ou revu par l'auteur ? Une fois seulement, pour les *Plaintes de Tirsis*, il a paru curieux d'opposer deux formes successives.

C'est donc, avec LES CHANGEMENTS DE LA BERGERE IRIS, le gros du bagage littéraire de Jean de Lingendes. Il ne s'y ajoute plus qu'une longue *Ode à la Reyne*, de 330 vers, sur la mort de Henri IV. Rappellerons-nous en outre les vers à Jean Aubery, les deux sonnets à Bertaut, la pièce liminaire du *Jugement de Paris* ? Et puis encore faut-il mentionner, pour être à peu près complet, que, dans les ŒUVRES DU FEU SIEUR DE MONT-GAILLARD, *Paris, 1610*, De Lingendes mit un sonnet sur la mort de cet auteur, et quelques stances d'un *Tombeau de feu messire de Galles seigneur du Mestrail ;* que, dans le TOMBEAU DE CATHERINE DE ROHAN, *Paris, 1609*, on trouve six sixains de lui ? Cela fait, il ne reste plus à parler que d'une chanson.

D'une chanson : *Si c'est un crime de l'aimer...* dont longtemps on ne connut que le premier couplet cité dans le Recueil dit de Barbin, où il est suivi de ce commentaire : « Cette chanson plût si fort à Monsieur le Cardinal de Retz, qu'il la fit repeter plusieurs fois à Lambert qui la chantoit devant luy ». M. Avisard qui, au dire de M. Bouchard, avait recueilli « avec une patience de bénédictin l'œuvre complète de De Lingendes » — projet où même il avait été précédé par le très intelligent Lefebvre de Saint Marc, dès le XVIIIe siècle, puisque celui-ci parle d'une édition des Poésies de De Lingendes, qu'il a « rassemblées » — M. Avisard sur ce point n'était pas plus avancé que le Recueil de Barbin. En effet, M. Bouchard n'a toujours sous les yeux que ce coupiet, ou ce « refrain », et ne peut, « par conséquent », dit-il, reproduire que lui. Et c'était bien la malchance acharnée contre De Lingendes. Heureusement, guidé par Prosper Blanchemain, on peut retrouver la chanson complète en ses trois stances dans le NOUVEAU RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS MIS EN CHANT, publié bien trop tard pour que l'on puisse tenir compte de la date.

Deux mille vers environ, et c'est tout. Et plus rien après 1611, époque où la traduction des *Epistres* d'Ovide était achevée. Le poëte, ayant subi quelque mécompte, attristé, malade, avait-il, temporairement au moins, renoncé à la carrière des Lettres ? Gardait-il en portefeuille d'autres vers, dont il faut que nous regrettions la perte ? Il était revenu à Moulins, pour s'y marier avec Marguerite Gascon, — et pour y mourir.

Ni de son vivant, ni après sa mort, la gloire ne gâta De Lingendes. Pourtant il est quelques suffrages. On a vu celui de Colletet : « Plus poly que Politien

luy-mesme » ! Boileau le félicite d'avoir, en compagnie de Bertaut, Malherbe et Racan, « attrapé dans le genre sérieux le vrai génie de la langue française. » On voit que Boileau n'avait rien lu de lui, ce qui le dispense, comme toujours, d'y comprendre quelque chose. L'éloge tombe à côté, mais c'est toujours un éloge, et qui a une valeur d'opinion publique. Le seul écrivain qui ait parlé à propos — il est vrai que c'était une femme — c'est Magdeleine de Scudéry quand elle accorde à ses vers « un air amoureux et passionné qui plaira à tous ceux qui auront le cœur tendre. »

Un air, et plus que l'air, amoureux et passionné, tout est là ! Plus cette petite chose : le Lyrisme.

Quand on aura lu l'*Elegie pour Ovide*, qu'on lise *Tristesse au Jardin*, par exemple, de cet admirable et adorable Théodore de Banville qui a sa statue sur une place de la ville de Moulins. Est-ce que l'on ne sera pas frappé d'une étrange similitude d'accent, d'une pareille spontanéïté heureuse et naturelle à dispenser à profusion, dans la strophe ou la stance, la lumière et la sonorité ? Ne reconnaîtra-t-on pas une indéniable parenté mystérieusement transmise à travers les temps entre ces deux fils de même race et de même pays ? Et l'on songera que les rives de l'Allier peuvent, honneur à ne pas dédaigner, revendiquer deux grands poëtes au lieu d'un.

STANCES

DE JEAN DE LINGENDES

STANCES A SA SILVIE

Il permet à sa Dame d'en aimer d'autres que luy, pourveu qu'il n'en sçache rien

COGNOISSANT vostre humeur, je veux bien, ma Silvie,
Que passant vostre temps
Avec tous les Amans dont vous estes servie
Vous les rendiez contents.

La mode de la Cour m'estant si bien cognuë,
Pourrois-je avoir douté
Qu'on peut vivre en ce temps plus chaste et retenuë
Avec tant de beauté ?

J'aprouve vos plaisirs & qu'il vous soit loisible
D'en jouyr bien à point,
Car donnant tant d'amour il seroit impossible
Que vous n'en eussiez point.

Mais puisque ce peché point de blasme n'apporte
Quand on le cache bien,
Je voudrois seulement que vous fissiez en sorte
Que je n'en sçusse rien.

Celle qui fait du mal se peut dire innocente
En le tenant caché
Mais quand on fait du mal & qu'après on s'en vante
On fait double peché.

Ne vous vantez donc plus de ce qu'il faudroit taire
De peur d'un mauvais bruit,
Descouvrant en plein jour ce que vous n'osez faire
Sinon qu'en pleine nuict.

En le disant ainsi vous serez diffamée
Des contes de la Cour,
Au lieu qu'en le taisant vous seriez estimée
De bien faire l'amour.

Faites qu'en vos façons on puisse recognestre
Un plus chaste entretien.
L'apparence y suffit, il faut feindre de l'estre,
Et puis n'en faire rien.

Recevez tous les jours ce plaisir ordinaire
De quelque Amant discret,
Et cessant de le dire & non pas de le faire,
Tenez le plus secret.

A tous sales discours que vos levres soient closes,
Et par un geste feint,
S'il en faut escouter faites changer en roses
Les lis de vostre teint.

Un autre lieu requiert de ne pas faire conte
Des rapports d'un jaloux,
Et quittant cet honneur chasser encor' la honte
Bien loin d'auprès de vous.

Sous les rideaux tirés ces paroles lassives,
Ces ris delicieux,
Ces contes affetez, & ces façons naïfves
Vous siéront beaucoup mieux.

Qu'alors autour de vous la chambre retantisse
De souspirs amoureux,
Goustant ce que l'Amour en ce doux exercice
A de plus savoureux.

Qu'en serrant un Amant d'une amoureuse estreinte
Sur vostre sein collé,
D'un mignard tremblement on voye à chaque atteinte
Vostre lict esbranlé.

Pour le moins, ma Silvie, en quittant vostre couche
Gardez que ce peché
En vos libres discours par vostre propre bouche
Ne vous soit reproché.

Pourveu qu'on ne le sçache & que la renommée
Ne vous aille blasmant,
Soyez, si vous voulez, tout le jour enfermée
Seule avec un Amant.

Mais faignez d'estre chaste & ne faites pas gloire
De me sçavoir trahir,
Me declarant un mal que je ne veux pas croire
De peur de vous hayr.

Car j'enrage de voir qu'un page vous apporte
Si souvent le bon-jour,
Pendant qu'un autre encore attent à vostre porte
De vous voir à son tour.

D'un despit bien ardent, il faut que je l'avouë,
Je me sens embrazer,
Voyant tous les matins encor' sur vostre jouë
L'emprainte d'un baiser.

Vostre lict plus foulé qu'il ne devroit paroistre
Pour n'avoir que dormy
Et vostre poil meslé me font trop recognoistre
Le jeu d'un autre Amy.

Lors voyant loin de vous la honte estre bannie,
Je deviens si jaloux
Que je voudrois mourir, mais pour vous voir punie
Ne mourir qu'avec vous.

Couvrez bien vos amours, sans craindre que j'estime
Qu'on se doive fascher,
Ny que l'on puisse encor' vous reprocher un crime
Que vous pourrez cacher.

Que si je vous surprens me faisant ceste injure
Un jour à l'impourveu,
Soustenez qu'il est faux jusqu'à tant que je jure
De n'en avoir rien veu.

Car alors reputant pour des songes frivoles
Tout ce qui sera faict,
Et dementant mes yeux pour croire à vos paroles
Je seray satisfaict.

CHANSON

Si c'est un crime que l'aymer
On n'en doit justement blasmer
Que les beautez qui sont en elle;
La faute en est aux Dieux
Qui la firent si belle,
Et non pas à mes yeux.

Je suis coulpable seulement
D'avoir beaucoup de jugement,
Ayant beaucoup d'amour pour elle:
La faute en est aux Dieux
Qui la firent si belle,
Et non pas à mes yeux.

Qu'on accuse donc leur pouvoir;
Je ne puis vivre sans la voir,
Ni la voir sans mourir pour elle:
La faute en est aux Dieux
Qui la firent si belle,
Et non pas à mes yeux.

LES VANITEZ DE FLORIDE

esprouvant sa puissance sur son miroir

STANCES

FLORIDE ayant les yeux sur son miroir fidelle
Admiroit les beautez qui la font si cruelle,
Causant tant de trespas,
Et voyant les attraits dont elle estoit pourveuë,
Se vouloit prendre aux Dieux de ce que l'ayant veuë,
Ils ne l'adoroient pas.

Alors comme l'on voit les plus sages gens-d'armes
Avant qu'aller aux coups faire essay de leurs armes
Pour s'en asseurer mieux
Ceste belle orgueilleuse en dedaignant la terre
Pour attaquer le ciel, esprouvoit sur ce verre
Les armes de ses yeux.

Ce trait là (disoit elle eslançant une œillade)
Encor qu'il soit bien doux rend un cœur bien malade
Quand il en est atteint.
Le coup est sans remede, & quoy que l'on essaye
Il met en peu de tems le feu dedans la playe
Qui jamais ne s'esteint.

Puis mignardant ses yeux & les faisant sousrire,
Elle disoit : *Ce trait cause un si doux martire*
Qu'on n'en veut pas guerir,
Et bien que dans un cœur jamais, après l'atteinte,
Il ne laisse paroistre aucune marque emprainte
Si le fait il mourir.

Puis remplissant ses yeux de rayons & de flames,
Elle disoit : *Ce trait force toutes les ames*
De recevoir ma loy.
Et quiconque ne brusle aussi tost qu'il m'approche
Il cache au lieu d'un cœur dedans un sein de roche
Un glaçon comme moy.

Puis mettant dans ses yeux mille pointes de foudre,
Elle disoit : *Ce trait mettra le monde en poudre,*
Quand il sera poussé,
Et si jamais l'Amour en avoit un semblable
Mon cœur qu'il a jugé toujours invulnerable
Seroit bien tost blessé.

Or pendant qu'en ce point ce miroir homicide
Conseilloit ceste guerre aux beaux yeux de Floride
Qui l'approuvoit aussi,
Amour trop irrité de la voir trop esprise
Du resolu dessein d'une telle entreprise
Luy respondit ainsy :

Insensible beauté d'une roche animée,
Qui pour le seul plaisir d'un peu de renommée
Veux attaquer les Dieux,
Ozes tu les troubler par ces vaines alarmes
En leur premier repos, & les battre des armes
Qu'ils mirent dans tes yeux?

Tu sçais que ce sont eux qui t'ont mis en la face
Tant de rares beautez, que ceste heureuse glace
Te va representant,
Et qu'eux mesmes ravys d'un si parfait ouvrage
Ont confessé depuis qu'ilz n'ont plus de courage
D'en faire encore autant.

Que si Venus t'eust veue en la vieille querelle
Qu'autres fois en gagnant le prix de la plus belle
Elle vit terminer,
Elle eust quitté pour toy sa plus belle esperance
Et n'eust peu demander ce prix en ta presence,
Ny Paris luy donner.

Mais bien qu'en ce vieil age elle eust peu faire gloire
D'avoir eu d'un berger pour marque de victoire
La pomme à ce dessein,
Les Dieux qui jugent mieux des beautez que les hommes
Pour un plus grand honneur t'ont donné les deux pommes
Que l'on voit en ton sein.

Tu dois donc te louer des attraits admirables
Et de tant de vertus, dont les Dieux favorables
Ont voulu te douer,
Sans te vanter aussi de ta froideur extresme,
Indigne qualité dont une glace mesme
Craindroit de se louer.

Quitte donc le dessein d'une si folle guerre
Sans prendre le conseil de ce morceau de verre
Qui te trompe aujourd'huy,
Et sans que ta froideur te donne plus d'audace,
Croy que ton cœur n'estant comme luy que de glace,
Est foible comme luy.

Et s'il n'est point encor ouvert de mille bresches
C'est d'autant que jamais je n'ay lasché de flesches
Exprès pour le toucher,
Et que contre mes coups ta deffence estant vaine
La pitié seulement que j'eusse eu de ta peine
A peu m'en empescher.

Mais puis qu'en te mocquant ainsy de mon empire
Tu crois avec mespris que les traits que je tire
N'ont peu t'assujettir,
Il faut donc par ton mal t'oster ceste creance,
Et pour te mieux monstrer desormais ma puissance
Te la faire sentir.

Lors pour dompter le cœur d'une beauté si dure
Et lui faire essayer de ses traits la pointure,
Contre elle il les poussa:
Mais retournant sur luy d'une force nouvelle
De tous les mesmes traits qu'il tira dessus elle
Luy mesme il se blessa.

A la fin ne sçachant à quoy plus se resoudre
Il s'eslança dans elle ainsy comme une foudre
Pour s'en rendre vainqueur,
Mais entrant par les yeux il fut pris au passage,
Sans avoir peu depuis sortir de ce servage
Pour voler dans son cœur.

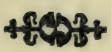

ALCIDON PARLE

FILLIS auprès de cest ormeau
Où paissoit son petit troupeau,
Estant toute triste & pensive,
De son doit escrivoit un jour
Sur le sablon de ceste rive:
Alcidon est mon seul amour.

Je ne devois pas m'asseurer
De voir sa promesse durer,
Par ce qu'en chose plus legere
Ny plus ressemblante à sa foy,
L'ingrate et parjure Bergere
Ne pouvoit se promettre à moy.

Un petit vent qui s'eslevoit
En mesme temps qu'elle escrivoit
Ceste preuve si peu durable,
Effaça sans plus de longueur
Sa promesse dessus le sable
Et son amour dedans son cœur.

STANCES

Belle Armide, à quelle raison
Pour nous tirer en ta prison
Uses tu de tant de caresses,
Puis qu'abusant de ces apas
Tes beaux yeux nous font des promesses
Dont ton cœur ne se souvient pas?

Quelle erreur t'a peu faire croire
Qu'on puisse acquerir de la gloire
Avec tant d'infidelité,
Et que l'amour & la constance
Au pris de la legereté
Soient des idoles sans puissance.

Cesse donc de plus inventer
Tant d'attraits pour nous arrester
Et pour ravir nostre franchise,
Puis qu'au lieu de la retenir
Aussy tost que tu l'as conquise
Tu ne t'en veux plus souvenir.

Hé! quel honneur peux tu pretendre
De tant de cœurs qu'on te voit prendre,
Que tu quittes de jour en jour
Pour d'autres conquestes nouvelles,
Imaginant plustost l'Amour
Sans des flames que sans des ælles.

Mais helas! ô chere beauté,
Je blasme ta legereté
Sans penser que la douce amorce
Dont tu te sers pour m'engager,
Me ravit l'envie & la force
De me soustraire à ce danger.

Car voyant ma perte evidente
Sur une Mer si peu constante
Mon cœur semble s'y preparer,
Desirant si fort son naufrage
Que de peur de s'en retirer
Il n'a peur que d'estre trop sage.

Helas! Raison, pardonne moy
Si tu vois qu'enfraignant ta loy,
Je fay si peu de resistance
Quand on m'oste la liberté,
Et si mal-gré son inconstance
Je veux mourir pour sa beauté.

Et qui pourroit t'estre fidelle
Aymant une chose si belle?
Ou bien en voyant seulement
Ses beaux yeux, dont la douce flame
Me fait haïr si doucement
Le defaut qu'elle a dedans l'ame?

Je veux donc aymer ma prison,
Et croire, pour la guerison
De la douleur qui me tourmente,
Ou que je pourray l'arrester,
Ou que son humeur inconstante
Me contraindra de l'imiter.

ELEGIE POUR OVIDE

Mise au devant de ses Mélamorphoses traduites par M. Renouard

OVIDE, c'est à tort que tu veux mettre Auguste
Au rang des Immortels,
Ton exil nous apprend qu'il estoit trop injuste
Pour avoir des autels.

Aussi t'ayant banny sans cause legitime
Il t'a désavoüé,
Et les Dieux l'ont souffert pour te punir du crime
De l'avoir trop loüé.

Et vrayment il falloit que ce fust un barbare
De raison despourveu,
Pour priver son pays de l'esprit le plus rare
Que Rome ait jamais veu.

Et bien que la rondeur de la terre & de l'onde
Obeyst à sa loy,
Si devoit il juger qu'il n'avoit rien au monde
Qui fust si grand que toy.

Mais ny ton nom fameux jusqu'aux bors d'où l'Aurore
Se leve pour nous voir,
Ny tes justes regrets, ny tes beaux vers encore
Ne peurent l'emouvoir.

O combien s'affligea la Deesse d'Erice
Des plaintes que tu fis,
Et de voir un Tyran faire tant d'injustice
Au maistre de son filz !

On tient qu'à ton depart les filles de Memoire
Se vestirent de dueil,
Croyant que ce mal-heur alloit mettre leur gloire
Dans le fond d'un cercueil.

Le Tibre, de regret quittant sa robe verte,
Publia sur ses bors
Qu'il n'avoit jamais fait une si grande perte
Qu'il en faisoit alors;

Et qu'il eut moins d'ennuy lors qu'en la Thessalie
La fureur des Romains
Versa le meilleur sang de toute l'Italie
Avec ses propres mains.

Ses Nymphes qui souloient s'assembler à la Lune
Pour chanter tes beaux vers,
Le laisserent tout seul, pour suyvre ta fortune
Au bout de l'univers.

Et je croy qu'aussy-tost qu'en laissant son rivage
Tu te mis dessus l'eau,
Toy mesme tu les vis durant tout ce voyage
Autour de ton vaisseau.

Tu ne les vis pas seul, les Scites qui les virent
En furent esbahis,
Et nous ont tesmoigné comme elles te suyvirent
Jusques dans leurs païs.

Eux qui n'ont rien d'humain que la forme de l'homme,
Les voyans en ces lieux,
Croyoient avec raison qu'on eust banny de Rome
Les hommes & les Dieux.

Ce fut lors que leur ame autrefois impassible
Et sans nulle amitié,
Apprit en leur escole à devenir sensible
Aux traits de la pitié.

Et que leurs yeux nourris de sang & de carnage
En se rendans plus doux
Se sentirent mouillez, & trouverent l'usage
De pleurer comme nous.

Mesme on vit qu'en ce temps leurs roches se fendirent
En t'oyant souspirer,
Et qu'en s'amolissant leurs glaces se fondirent
Afin de te pleurer.

Mais lorsque la pitié vit les roches contraintes
De prendre un cœur de chair
Tu sçeus qu'un seul Auguste insensible à tes pleintes
En prit un de rocher.

Hé ! comment veux tu donc qu'oubliant des exemples
Si pleins de cruautez,
Nous vantions sa clemence, & lui donnions des temples
Qu'il n'a point meritez ?

Romps plustost les autels eslevez à sa gloire,
Et les employant mieux
Oste luy le Nectar que tu luy faisois boire
A la table des Dieux.

Et n'attens plus de luy, ni de ton innocence
Ce que tu t'en promets ;
Aussi bien le climat où tu pris ta naissance
T'a perdu pour jamais.

Car les Dieux irritez ne se peuvent resoudre
De rendre ce bon-heur
A ce pays ingrat, plus digne de la foudre
Que d'avoir cet honneur.

On dit que l'Amour mesme en fut cause en partie.
Tant il eut de pouvoir,
Et qu'il vint tout exprès au fond de la Scitie
Te le faire sçavoir.

O ! qu'il estoit alors bien changé de visage,
Et de ce qu'il estoit
Quand tu prenois le soing de luy monstrer l'usage
Des flesches qu'il portoit.

Il n'avoit plus ses traits, il n'avoit plus ses armes,
Son arc, ny son flambeau,
Heureux si simplement pour essuyer ses larmes
Il eust eu son bandeau.

Tel le vit on jadis quand sortant de Cytere,
Ayant les yeux ternis,
Et le poil tout poudreux, il vint trouver sa mere
Qui pleuroit Adonis.

Celuy qui sans pitié l'eust peu voir de la sorte
Que tu le vis alors,
Pourroit voir d'un œil sec le cercueil où l'on porte
Son pere entre les morts.

Mais outre sa douleur en sa face despeinte
Qu'il ne pouvoit celer,
Il paroissoit encor' qu'une secrette crainte
L'empeschoit de parler.

Car se voyant nommer l'auteur de ta misere
Il n'osoit t'approcher,
Et craignoit justement tout ce que ta colere
Luy pouvoit reprocher.

Tu recognus sa crainte & luy faisant caresse
Pour chasser son ennuy,
La pitié t'empescha d'augmenter sa tristesse
En te plaignant de luy.

Aussy ce doux accueil luy rendant le courage
Il reprint ses esprits,
Pour te conter ainsy le sujet du voyage
Qu'il avoit entrepris.

Mon Maistre, te dit-il, *sçachant combien je t'ayme*
Par zele & par devoir,
Tu peux juger de l'aise, & du plaisir extresme
Que j'ay de te revoir.

Mais si je viens si tard en ceste solitude
Où l'on t'a confiné,
C'est la peur seulement, & non l'ingratitude
Qui m'en a destourné.

Car depuis ton exil tu m'as tousjours fait craindre
De m'approcher de toy
Le Ciel m'estant tesmoin qu'il ne t'oyt jamais plaindre
Sans te plaindre de moy.

Comme si, recherchant par une plainte injuste
D'avoir du reconfort,
Tu pouvois excuser la cruauté d'Auguste
Pour m'en donner le tort.

Toutes fois si tu crois la vengeance capable
D'adoucir ton ennuy,
Je ne refuse point de me dire coulpable
De la faute d'autruy.

Mais las! si sans courroux tu vois dans mon visage
Combien je suis changé,
Quel tourment me peux tu desirer davantage
Pour estre mieux vangé?

Ne te suffit il pas de sçavoir que ma gloire,
Mourant de jour en jour,
Est reduitte à tel point que je n'oze plus croire
D'estre encore l'Amour?

Et qu'ayant negligé durant ta longue absence
Les traits que je portois,
Voyant ce que je suis, je pers la souvenance
D'estre ce que j'estois?

Tu vois que j'ay perdu les marques immortelles
Que je soulois avoir,
Et que je ne me suis reservé mes deux œlles
Que pour te venir voir.

Ne pense pas pour tant que ces ruisseaux de larmes
Qui coulent de mes yeux,
Te vueillent conjurer de me donner des armes
Pour aller dans les Cieux,

Car je viens seulement en ce pays sauvage
Pour estre plus content,
Et t'oster le desir de revoir le rivage
Où le Tibre t'attend.

Mais Rome en t'oubliant se rend si fort ingrate,
Que les loix du Destin
Te lairroyent plustost voir ou le Gange, ou l'Eufrate,
Que le fleuve Latin.

Fay donc ce qu'il ordonne & puisque c'est la France
Qu'il t'a voulu choisir,
Permets que la raison t'oste la souvenance
De ton premier desir.

Est de fait qu'aujourd'huy la France est embellie
De tant de doux esprits
Que selon ton merite elle rend l'Italie
Digne de ton mespris.

C'est là que le Soleil ne voit point naistre d'homme
Que l'on puisse blasmer
D'ignorer ce bel Art que tu monstrois à Rome
Pour sçavoir bien aymer.

Leur cœur est si sensible & leur ame si prompte
A recevoir ma loy,
Qu'ils me font desdaigner les Autelz qu'Amathonte
A veu faire pour moy,

Les Dames d'autre part y sont si bien pourveües
De graces & d'apas,
Que mesme allant au Ciel après les avoir veües
Le Ciel ne me plaist pas.

Mais entre ces beautez tu verrois aparestre
Ce bel Astre Lorrain,
Que la France adora quand elle le veit naistre
Sur les rives du Clain.

Toy mesme en regardant ceste belle RENEE
Qui n'a rien de mortel,
Tu pourras avoüer que la ville d'Ænée
N'eut jamais rien de tel.

Telle estoit ta Daphné quand tu la fis si belle
Que son œil me ravit,
Et força le Soleil de courir après elle
Aussy tost qu'il la vit.

Aussy quand je la voy son bel œil me consume,
Et me semble si beau,
Que pour le voir tousjours j'ay perdu la coustume
De porter mon flambeau.

C'est elle qui respand dessus les bors de Seine
Cette douce poison
Qui se coule dans l'ame, & lui fait prendre en haine
Les loix de la raison.

Mais la rare beauté dont elle est si vantée
Par tout cest Univers,
Ne se verra jamais bien dignement chantée
Si ce n'est par tes vers.

Quitte donc tes Romains que ton ame charmée
Ne fait que souspirer,
Pour voir ceste Princesse à qui ta renommée
Te fait tant desirer.

Va trouver les François où le Destin t'appelle
Pour finir ton malheur,
Et quitte de bon cœur ta langue maternelle
Pour apprendre la leur.

Cependant RENOUARD *t'offrant une retraite*
En ce lieu bien-heureux,
Te promet sa faveur, & d'estre l'interprete
De tes vers amoureux.

C'est celuy dont la plume aujourd'huy me fait croire
Qu'il eust eu soin de moy,
Si le Ciel qui t'avoit reservé ceste gloire
L'eust fait naistre avant toy.

Et que pourras tu craindre ayant la cognoissance
D'un Esprit si parfaict,
Et pour qui les neuf Sœurs se plaisent plus en France
Qu'elles n'ont jamais faict?

Ainsi disoit l'Amour, quand tu luy fis responce
Que n'ayant plus de chois
Tu suivois le Destin, & la douce semonce
D'un peuple si courtois.

Viens donc heureusement acquiter ta promesse
Où la France t'attend
Et ne differe plus de voir une Princesse
Qu'Amour te loüa tant.

Viens voir tant de beautez, dont le Ciel qui l'adore
A voulu la doüer,
Pour les loüer toy mesme & pour m'aprendre encore
Comme il les faut loüer.

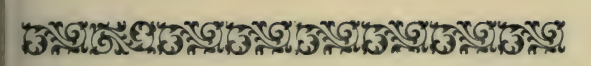

SUR LE JUGEMENT DE PARIS

DE N. RENOUARD

dédié à Madame la Princesse de Conty

A L'AUTHEUR

En ouvrant ce Discours, où la vieille querelle
Du prix de la beauté se renouvelle encor,
On voit bien qu'en donnant ton Livre à la plus Belle,
Tu fais ce que Pâris fit de la Pomme d'or :
Et je croy qu'aujourd'huy tout le monde confesse
Que si contre Venus ceste belle Princesse
Eust alors debattu l'honneur de la Beauté,
Elle l'eust emporté.

SONNET

Pour Madamoyselle du Mayne

Toi qui lis dans le cœur des hommes & des Dieux,
Si tu sçais la raison d'un secret que j'ignore,
D'où vient que ta Cloris que tout le monde adore
Porte tant de rayons & de feux dans les yeux ?

Et pourquoy ne voyant qu'un Soleil dans les Cieux,
Faut il qu'elle en ait deux, & si luysans encore
Qu'auprès d'eux le Soleil ne paroist guere mieux
Que faict auprès de luy l'Estoille de l'Aurore?

Ainsy, belle Cloris, je parlois à l'Amour
De tes yeux plus ardans que ce flambeau du jour
Que nous voyons au soir se cacher sous les ondes.

Quand ce Dieu me monstrant deux Mondes dans ton sein
Me fit voir que les Dieux les firent à dessein
Et que ces deux Soleils estoient pour ces deux Mondes

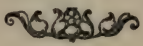

POUR UN BRACELET D'AMBRE ET DE PERLES

A Elle mesme

Si c'est quelque chose certaine
Que l'ambre soit venu des pleurs
Par qui les filles de Climene
Firent cognoistre leurs douleurs
Et que les perles soient encore
Des larmes que verse l'Aurore ;

O que ces perles ordinaires
Et cest ambre dont tu te sers
Presagent de longues miseres
A ceux qui vivans dans tes fers
Avec leurs larmes se promettent
D'atteindre au bon-heur qu'ils souhaittent.

Il ne faut donc pas que l'on pense
De t'aymer sans vivre en tourment,
Ny de souffrir en esperance
De trouver de l'alegement
Ou du repos en ses alarmes,
Puis que tu n'aymes que les larmes.

POUR CLORIS

Vous qui pour le prix d'une pomme
Vinstes monstrer aux yeux d'un homme
Ce que vous aviez de plus beau,
Venez voir Cloris languissante,
Et par quelque secret nouveau
Chassez le mal qui la tourmente.

Remettez des traicts et des charmes
Dans ses yeux au lieu de ces larmes
Que nous en voyons degouster.
Rendez luy ses roses nouvelles
Et ce qu'elle eust peu vous prester
Pour vous rendre encore plus belles.

Autrement vous nous feriez croire
Que pour luy desrober sa gloire
Vous luy desrobez sa santé,
Et que pour contenter l'envie
Que vous portez à sa beauté,
Vous attentez contre sa vie.

Mais une si grande malice
Tournant à vostre prejudice
La feroit monter dans les cieux,
Où les doux attraits de sa face
Vous faisant mespriser des Dieux
La feroit seoir en vostre place.

Faites donc par quelque allegeance
Qu'elle vous laisse en asseurance
Là haut entre les immortels,
Et sans luy faire plus la guerre
Laissez la jouïr des autels
Que vous aviez dessus la terre.

TIRSIS

Tirsis près d'un ruisseau de ses larmes troublé,
Tirant du fond du cœur maint souspir redoublé,
D'un pasle teint de mort ayant la face peinte,
Faisoit ainsi sa plainte :

Daphné, puisque mes pleurs, & ma longue amitié
N'ont peu depuis trois ans t'esmouvoir à pitié,
C'est en vain que je cherche encor' de l'esperance
En ma perseverance.

Le Tirsis a été presque entièrement récrit pour le *Nouveau Recueil* de 1609.

Il sera curieux de comparer le premier texte, donné par le *Parnasse* de 1607 :

LE MARTYRE ET LA CONSTANCE DE THIRSIS

Thirsis près d'un ruisseau de ses larmes troublé,
Tirant du fond du cœur maint souspir redoublé,
D'un pasle teint de mort ayant la face peinte,
Faisoit ainsi sa plainte :

Après tant de desirs & de feux si constans,
Je vois bien que tu veux que la perte du temps
Que j'ay mis à t'aymer, soit encore suivie
De celle de ma vie.

Mais puisque pour finir un si cruel tourment
Il ne me reste plus qu'à mourir seulement,
Pour sortir tout d'un coup d'un malheur si funeste
Faisons ce qui nous reste.

O toy, fille du Ciel, belle Mere du jour
A qui l'œil de Cephale a fait sentir l'Amour,
Tesmoigne, claire Aurore, à ma Nymphe cruelle
Comme je meurs pour elle.

Puisque les vains souspirs de ma longue amitié,
A l'ingrate Daphné n'ont peu faire pitié,
Ayant perdu le temps je perds encor' la vie
Pour l'avoir bien servie.

Car puisque pour sortir d'un si fascheux tourment
J'ay tenté tous moyens fors la mort seulement,
Essayons pour guarir d'un mal qui nous moleste
Le moyen qui nous reste.

O toy, fille du Ciel, belle Mere du jour
A qui l'œil de Cephale a fait sentir l'Amour,
Tesmoigne, claire Aurore, à ma Nymphe cruelle
Comme je meurs pour elle.

Ainsi disoit Tirsis, quand l'Aurore annonceant
Le retour du Soleil sur les monts paroissant,
Avec un vaze d'or plein de perles liquides
Rendoit les prez humides.

Echo qui fit entendre & cognoistre sa voix
A Daphné qui faisoit un bouquet dans les bois
La fit toute fremir rendant son ame atteinte
Et d'amour & de crainte.

Et luy faisant tourner les yeux de ce costé
Où Tirsis immoloit sa vie à sa beauté,
L'amour & la pitié luy donnerent envie
De luy sauver la vie.

Ainsi disoit Thirsis quand l'aurore annonçant
Le retour du Soleil sur les monts paroissant,
Semoit dans l'air serain de l'or avec des roses
Entre ses dois escloses.

Echo qui fit ouyr ceste dolente voix
A Daphné qui faisoit un bouquet dans un bois,
La fit fremir de peur, rendant son ame atteinte
De pitié par la crainte.

Lors tournant le regard de ses yeux radoucis
Où l'appeloit la voix du mal-heureux Thirsis,
La pitié de sa mort dont elle eust eu le blasme,
Luy mit l'amour dans l'âme.

Aussy quand elle vit un cousteau dans son poing,
S'avanceant à grand pas & s'escriant de loing,
Attans, mon cœur (dit elle), *une autre recompence*
Est deuë à ta constance.

Tirsis, tournant la teste & voyant acourir
Ceste ingrate beauté qui le faisoit mourir,
Chut pasle à la renverse, ou ravy d'alegresse
Ou pasmé de foiblesse.

Helas ! que devint elle, en voyant son Amant
Estendu comme mort, sans poux, sans mouvement
Et ressemblant les fleurs quand l'hyver, ou l'orage
Leur ont fait quelque outrage.

Et voyant un cousteau tout nud dedans son poing,
Laissant tomber ses fleurs et s'escriant de loing,
Attends, Thirsis (dit-elle), *une autre recompense*
Est deuë à ta constance.

Thirsis, tournant la teste et voyant accourir
Sa Daphné, dont la voix l'empeschoit de mourir,
Chut pasle à la renverse, ou ravy d'allegresse
Ou pasmé de tendresse.

Quand Daphné fut venuë elle vit son amant
Qui tiroit à la mort, sans poux, sans mouvement
Et semblant une fleur alors que la tempeste
Luy fait pancher la teste.

Tel estoit, quand la mort eut fermé ses beaux yeux,
Ce mignon tant aymé des Nymphes & des Dieux
Qui couché sur des fleurs dont il accrut le nombre
Fit l'amour à son ombre.

Cette bergere alors se jetta dessus luy,
Ne sçachant s'il falloit en cest extresme ennuy
Secourir son berger pour le faire revivre,
Ou mourir pour le suivre.

Ainsi vit on Venus embrasser ce chasseur
Qu'un lict incestueux fit naistre de sa sœur
Quand le sang que versoit sa blessure mortelle
Fit une fleur nouvelle.

Telle se peut on feindre, en semblable douleur
L'amoureuse Daphné sans voix, & sans couleur,
Sembler toute mourante, ou plustost de la sorte
Qu'on l'eust peu croire morte.

Lors attachant ses yeux immobiles sur luy.
Ayant le cœur serré de regret et d'ennuy,
Elle se laissa cheoir tremblante et desolée,
Sur son Thirsis colée.

Car ne sachant du tout quel remede choisir,
Elle baisoit Tirsis, mais helas ! sans plaisir,
Et comme on peut baiser une personne aymée
Au cercueil enfermée.

A la fin le poussant & luy serrant la main,
Ha (dit-elle) *Tirsis*, en l'appelant en vain,
Est il vray qu'en mes bras il puisse estre possible
Que tu sois insensible ?

Hé ! pourquoy m'as tu dit autrefois si souvent
Qu'avec un seul baiser je te rendroy vivant,
Si te baisant sans cesse, & mourant sur ta bouche
Tu n'es plus qu'une souche.

Et ne sçachant du tout quel remede choisir
Elle le rebaisoit, mais helas sans plaisir,
Taschant par ses baisers plains d'amoureuse flame
De luy redonner l'ame.

A la fin le poussant et l'appelant en vain,
Et sur ses yeux mourans passant sa belle main,
Vis d'icelle, ô Thirsis, et si tu ne veux vivre,
Attens, je te vais suivre.

Mais pourquoy m'as tu dit autrefois si souvant
Qu'avec un seul baiser je te rendroy vivant
Puisqu'en t'en donnant mille, helas, quoy que je face.
Je te sens tout de glace.

Mon cœur, ouvre les yeux, parle à moy, mon berger,
Ou ta Daphné croira que tu fus mensonger,
Et que sans jugement elle fait ceste plainte
Pour une ame si feinte.

Las ! Tirsis, tourne au moins ton regard devers moy
Pour voir mes tristes yeux qui fondent dessus toy,
Qu'au moins avant ta mort ta bouche me console
D'une seule parole.

Lors Tirsis recouvrant ses sentimens perdus
Secouru par les pleurs qu'elle avoit espandus,
Ouvrant & refermant sa pesante paupiere
Eut peur de la lumiere.

Tu disois qu'en m'oyant souspirer seulement,
Les rochers et les bois prendroyent du sentiment.
Es tu plus insensible aux souspirs de ma bouche
Qu'un marbre, ou une souche.

Thirsis, ouvre les yeux, parle à moy, mon berger,
Ou ta Daphné croira que tu fus mensonger
Et que sans jugement elle fait cette plainte
Pour une ame si feinte.

Las, mon cœur, tourne au moins ton regard devers moy
Pour voir mes tristes yeux qui pleurent dessus toy,
Qu'au moins avant ta mort ta bouche me console
D'une seule parole.

Ceste Amante qui vit ce premier mouvement
En l'œil de son Berger ouvert si lentement
En reprenant sa plainte, *Helas ! Tirsis*, (dit elle)
Voy Daphné qui t'appelle,

Las ! si tu vis encor, comment sans me parler
Sens tu dedans ton sein mes larmes s'escouler ?
Au moins pour m'en donner une preuve nouvelle
Voy Daphné qui t'appelle.

Helas ! & s'il est vray que malgré ma rigueur
Ta flame ait conservé sa premiere vigueur,
Si ton ame en retient encor quelque estincelle
Voy Daphné qui t'appelle.

Lors Thirsis recouvrant ses sentimens perdus
Secouru par les pleurs qu'elle avoit espandus,
Ouvrit et referma sa pesante paupiere
Trop foible à la lumiere.

La Bergere qui vit ce premier mouvement
En l'œil de son Thirsis ouvert si lentement
En reprenant sa plainte, *Helas ! Thirsis* (dit elle)
Voy Daphné qui t'appelle.

Las ! si tu vis encor, comment sans me parler
Sens tu dedans ton sein mes larmes s'escouler
Au moins pour m'en donner une preuve nouvelle
Voy Daphné qui t'appelle.

Tirsis, oyant la voix & le nom de Daphné,
Se voulant relever rechut tout estonné,
Descouvrant d'un souspir sa vie à son Amante
Dessus luy languissante.

Enfin se souslevant avec un peu d'effort
Et r'entr'ouvrant les yeux avec un doux transport,
Il vit & reconnut la Nimphe qu'il adore
Qui le baisoit encore.

Ceste Amante à ce coup le voulant redresser
Se courba toute à terre afin de l'embrasser,
Et luy se relevant la retint embrassée
Contre le sein pressée.

Helas ! et s'il est vray, Thirsis, que dans ton cœur
Les flames de mes yeux soient encor en vigueur,
Si ton ame en conserve encor quelque estincelle
Voy Daphné qui t'appelle.

Thirsis, oyant la voix et le nom de Daphné,
Se voulant relever rechut tout estonné,
Descouvrant d'un souspir sa vie à son Amante
Dessus luy languissante.

Ceste Amante à ce coup le voulant redresser
Se courba toute à terre afin de l'embrasser
Et luy se relevant la retint embrassée
Contre le sein pressée.

Alors sans plus songer à leurs ennuys passez
Ils se tindrent long-temps doucement embrassez,
Succeants par des baisers leurs ames sur les roses
De leurs levres descloses.

Tirsis en longs souspirs encor un coup pasmé
Par un si court malheur heureux et bien aymé
Reçut ainsi d'amour la chere recompense
De sa longue constance.

Lors oubliant tous deux leurs ennuis escoulez
Ils se tindrent muets bouche à bouche colez
Suçants par des baisers leurs ames sur les roses
De leurs levres descloses.

Thirsis en longs souspirs encor un coup pasmé
Par un si court malheur heureux et bien aymé
Reçut ainsy d'amour la chere recompense
De sa longue constance.

STANCES

D'où vient que sans effort j'ay rompu tous mes fers
Et que le souvenir des maux que j'ay souffers
Me paroist un mensonge ?
Je ne tiens plus Fillis pour l'astre de la Cour,
Et ses perfections ne me semblent qu'un songe
Non plus que mon amour.

Maintenant j'en ay honte en ne la voyant pas
Avec cette douceur & ces divins apas
Qui la rendoient si belle.
Au contraire je voy que ces charmes sont faux,
Et que tant de beautez que j'admirois en elle
Sont autant de deffaux.

Le Soleil ni l'Amour ne sont plus dans ses yeux.
Elle n'a plus d'attraits, dont j'ay creu que les Dieux
L'avoient si bien pourveuë.
Aussy tout estonné je sors de ma prison,
Et confesse qu'Amour m'avoit osté la veuë,
Pour m'oster la raison.

Autrement qui croiroit que sans aveuglement
J'eusse peu si long-tems vivre si constamment
En ce honteux servage,
Et que dans ces liens où j'estois enfermé
Mon cœur eust si long-tems enduré cest outrage
S'il n'eust esté charmé ?

Je me veux mal pourtant des pleurs que j'ay perdus
Et de tant de souspirs laschement despandus
Pour si peu d'importance,
Et veux dés-maintenant en horreur d'un tel jour
Qu'on me voye à jamais pleurer de repentance
D'avoir pleuré d'amour.

Je veux en oubliant mes premieres douleurs
Que pour ce seul regret la source de mes pleurs
Desormais soit ouverte
Bien que je doive encor oublier cest ennuy
Et m'esjouïr plustost de ceste heureuse perte
Que je fais aujourd'huy.

Aussy bien je connoy que j'ay creu sans raison
Que la mort seulement m'ouvriroit sa prison
Où j'estois misérable,
Je le connoy vrayment, & pour mon reconfort
J'esprouve qu'un despit n'en est que trop capable
Sans courir à la mort.

Car si tost que mes yeux ont esté decouverts,
Mes fers en mesme instant se sont tous entr'ouverts
Sans faire resistance ;
J'ay foulé par desdain ces lacs où j'estois pris,
Et ce qu'un autre Amant eust fait par inconstance,
Je l'ay fait par mespris.

Adieu donc, ô Fillis, c'est le vouloir des Dieux
Qui m'ostent le bandeau qui me couvroit les yeux
Que je vous abandonne
Recevez cest adieu que je trouve si doux
Et prenez ce congé, puisque je vous le donne
En le prenant de vous.

Quant à moy, maintenant sans peur de m'abismer
Je me riray des vents & des flots de la Mer
Assis sur le rivage,
Et verray de bon cœur quelque esclave trompé
Heriter de ma chaisne, & mourir au servage
Dont je suis échappé.

Mais ne vous vantez plus de ma captivité,
Car la gloire du joug que mon cœur a porté
Vous doit estre interdite,
Mon seul aveuglement vous en oste l'honneur
Et ce que vous pensez avoir eu par merite
Vous l'eustes par bon heur.

****

CHANSON

pour Madame la Vicomtesse d'Ochi

AMOUR, quitte tes armes
Et pour voir sous tes loix
Tous les hommes rangez sans blessure & sans larmes,
Emprunte de Doris les charmes de sa voix.

Ceste voix nonpareille
Qui peut ravir les Dieux,
Te peut incontinent faire entrer par l'oreille
Dans les cœurs où jamais tu n'entras par les yeux.

Rien n'est exempt de flame
Alors qu'on l'oit chanter,
Et l'essay nous apprend qu'un homme n'a point d'ame
S'il ne la perd alors qu'il la peut escouter.

Aussy ce charme estrange
Par qui tout est dompté
Nous force d'avouer que Doris est un Ange
Puis qu'en ayant la voix elle en a la beauté,

Heureux donc se peut croire
En vivant sous tes loix
Celuy sur qui ses yeux ont acquis la victoire
Pourveu qu'elle ait le cœur aussi doux que la voix.

CLORIS SE DEFFEND

contre Dorinde, de la mort d'Alcidon, dont elle estoit accusée

DORINDE, croiriez vous qu'en la fin violente
D'un Berger insensé,
Accusant ma froideur jamais je me repente
De ce qui s'est passé.

C'est bien injustement que je suis poursuyvie
De la mort d'un Amant,
Autant deraisonnable en finissant sa vie
Que vous en m'en blasmant.

Car bien qu'il l'ait finie après l'avoir traisnée
Si long-temps en langueur,
Il en faut accuser son amour obstinée
Et non pas ma rigueur.

Et vrayment sans raison je me vois accusée
De l'avoir tourmenté,
Quand vous dites sa peine avoir esté causée
D'avoir veu ma beauté.

S'il a receu du mal à cause qu'il l'a veue
Accusez en ses yeux,
Et s'il en faut blasmer ceux qui m'en ont pourveue
Accusez en les Dieux.

Que s'il est mort d'amour, c'est en vain qu'on estime
Que je devois l'aymer,
Et qu'en le dedaignant je fisse quelque crime
Dont on m'ait peu blasmer.

Car si j'ay deu l'aymer par ce qu'on l'oyoit plaindre
Qu'il vivoit sous ma loy,
On m'oblige d'aymer tous ceux qui pourront feindre
D'avoir du mal pour moy.

Par les souspirs menteurs & par les larmes feintes
Des Bergers de ce temps,
Les Belles aujourd'huy seroient toutes contraintes
De les rendre contents.

Bien serois je coulpable & la cause certaine
De son mal advenu,
Si par quelque promesse en sa poursuitte vaine
Je l'eusse entretenu.

Mais sçachant qu'à ses feux mon œil servoit d'amorce
Lorsque je l'avois veu,
Je ne le voyois plus si ce n'estoit par force
Ou bien à l'impourveu.

Aussy croyois je bien que son premier martyre
Commençoit à guerir,
Quand je sceus qu'il vivoit depuis qu'il me vint dire
Qu'il s'en alloit mourir.

Ingrate (me dit-il) *pour t'avoir bien servie*
Adorant ta beauté,
Je vois bien qu'à la fin tu m'osteras la vie
Après la liberté.

Le mal qui m'afoiblit me contrainct de me rendre
Après un long effort,
Et mes flames des-ja s'estouffent dans leur cendre,
Et meurent par ma mort.

Ce grand feu dont l'ardeur me sembloit incurable
N'a plus tant de vigueur,
Et mon sein n'est plus rien qu'un tombeau deplorable
Des cendres de mon cœur.

Ta rigueur en est cause en me forçant d'esteindre
Mon mal par mon trespas,
Puisque tu fuis l'amour, que mesme tu veux feindre
De ne cognoistre pas.

Tes beaux yeux, ô Cloris, te le feront cognoistre
Si tu prens ton miroir,
Car c'est dedans tes yeux que je le vis paroistre
Lors que je t'ozay voir.

De tels mots Alcidon continuoit sa plainte
En pensant m'esbranler,
Alors que le desir de voir sa flame esteinte
Me fit ainsy parler.

Encor que ta douleur esmeuve par tes larmes
Les rochers d'alentour,
En vain tu fais combattre avec de telles armes
La pitié pour l'amour.

Puis que tu sçais le mal que mon œil te peut faire
Aprens à me laisser,
Voyant que je me cache en ce lieu solitaire
De peur de te blesser.

Fuy l'ingrate Cloris dont l'ame est plus sauvage
Que les Dains qu'elle suit,
Et pour vivre en repos esloigne ce visage
Dont la beauté te nuit.

Tu n'aurois pas senty la flesche envenimée
Dont ton cœur est espoinct,
Si j'eusse aussy bien peu m'empescher d'estre aymée,
Comme de n'aymer point.

N'espere donc jamais qu'Amour te puisse rendre
De mon ame vainqueur,
Quoy qu'il soit dans mes yeux, je sçay bien me deffend
Qu'il ne passe en mon cœur.

Car le mal qu'il t'a fait & dont je te voy plaindre
En t'en prenant à moy
M'a fait haïr sa flame & m'a tousjours fait craindre
De tomber sous sa loy.

Avec de tels discours pouvant finir sa peine
S'il eut voulu guerir,
Je luy pensois oster ceste esperance vaine
Qui le faisoit mourir.

Mais il croyoit qu'Amour ayant sur moy victoire
Le secourroit un jour,
Et moy d'autre costé je ne pouvois pas croire
Qu'il deut mourir d'Amour.

Aussy n'aurois je point de blasme de sa perte
S'il eut creu mes propos,
Et ceste place icy ne seroit pas ouverte
Pour recevoir ses os.

Blasmez donc Alcidon de sa perseverance
Sans m'en donner le tort,
Cognoissant sa folie en sa longue constance
Aussy bien qu'en sa mort.

Et l'accusant tout seul de la fin de sa vie
Qu'on veut me reprocher,
Sçachez qu'aux furieux la mort est une envie
Qu'on ne peut empescher.

STANCES

O Dieux! qui vit jamais d'Amant si deplorable,
Ny de si rude essay d'une ferme amitié,
Que celuy qui me rend d'autant plus miserable
Que je me rends moy mesme indigne de pitié.

Car voyant tous les jours que la beauté que j'aime
Fait dessein sur Aminte afin de l'engager,
Au lieu de le chasser je le conduis moy mesme
Et l'invite à me nuire au lieu de m'en vanger.

Et par compassion voyant son ame esprise
D'un bien que je pourrois luy faire abandonner,
Pour luy mieux tesmoigner que je le favorise,
Je m'en prive moy mesme à fin de luy donner.

Las! que croira l'Amour du tourment que j'endure,
Si non que ceste feinte est un crime en effet,
Et qu'en causant mon mal je luy fais une injure
D'avoir si mal usé du bien qu'il m'avoit fait.

Il le croira vrayment, voyant que je desire
Un bien que sa faveur m'avoit fait acquerir,
Et me reprochera de souffrir un martire
Dont il avoit permis que je pusse guerir.

Car en pouvant guerir je fais tout le contraire,
Et ce qu'un autre Amant outré de passion
Feroit par desespoir en semblable misere,
Je le fais par respect & par discretion.

Mais après tant d'effort la rage qui m'emporte
En me comblant l'esprit de honte & de regret,
Me blasme qu'en souffrant une douleur si forte
Je me monstre insensible en faisant le discret.

Et qu'en cet accident si plein de violence
Et qui semble outrager ma fidelle amitié,
Cet injuste respect si plein de patience
Est digne de mespris plustost que de pitié.

Il est vray, mais ce mal est cause de ma gloire,
Et bien que justement je m'en puisse douloir,
Pour empescher ma plainte, il me suffit de croire
Que celle qui le veut m'oblige à le vouloir.

SONNET

Si faut il se resoudre à faire quelque effort
Pour rompre ma prison sans languir davantage,
Et croire en ce danger que pour trouver un port
Il faut changer de route, ou bien faire naufrage.

Au moins à l'avenir j'auray ce reconfort
Que sans chercher ailleurs qu'en mon propre courage
Le remede qu'un autre attendroit de la mort,
Je me seray moy mesme affranchy de servage.

Adieu donc, belle ingrate, adieu, fiere beauté,
Puisque vostre rigueur me met en liberté
Et me fait violer les loix de vostre empire.

Mais croyez qu'en brisant les fers où je suis pris,
Vous m'y forcez vous mesme, & que je m'en retire
Avec plus de regret que non pas de mespris.

STANCES

PAR l'aide de Venus un Amant vit un jour
L'Idole qu'il aymoit dans son lit animée,
Au contraire je voy par le courroux d'Amour
Ma Fillis toute vive en rocher transformée.

Son cœur sembla tousjours un rocher en rigueur,
Mais ceste dureté dans ses membres infuse
En gaignant tout son corps s'escoula de son cœur,
Son cœur contre elle mesme estant une Meduse.

Ou je croy que l'Amour de mes pleurs se servant,
Et les rendant pareilz à ces eaux d'Eurimene
Qui changent en cailloux ce qu'elles vont lavant,
Se soit ainsy servy de mon mal pour sa peine.

Car autrement son cœur s'amolissant un jour
Se fust laissé gaigner par ma perseverance,
Si contre tous les traits que luy tiroit Amour
Sa seule dureté n'eust esté sa constance.

Je sçay que l'action & l'apparence aussy
Peuvent faire douter qu'elle soit une Idole,
Mais comme on l'oit parler, les Rocs parlent ainsy,
Le bruit & l'air frappé leur donnant la parole.

Je ne m'estonne point quand je la voy marcher
A cause que je sçay que dans la mer profonde
Tiphis vit autrefois mouvoir un grand rocher
Qui choquoit les vaisseaux & couroit dessus l'onde.

Comme dans son visage au lieu de deux beaux yeux
On voit des feux ardants où se bruslent nos ames,
Ainsy dans la Sicile on voit en divers lieux
Au sommet des rochers luire de grandes flames.

Comme sur les rochers on voit naistre des fleurs
Ainsy de mille fleurs on voit sa face pleine,
Et ses beaux yeux encor' se fondre tout en pleurs
Comme on voit d'un rocher couler une fontaine.

Sa bouche a les deux bords de corail rougissant
Et dessus son beau sein la neige est relevée,
Ainsy sur les rochers le corail va croissant,
Ainsy sur les rochers la neige est conservée.

Laissant donc les raisons que je pourrois chercher
Pour prouver ce miracle advenu de nostre age,
Il suffit de sçavoir qu'elle fut un rocher
Contre qui sa rigueur me fit faire naufrage.

POUR LE BALET DES AMOUREUX VESTUS DE VENTS

Aux Dames

Hé ! pourquoy, nous voyant paroistre,
Feindrez vous de ne pas cognoistre
Ces Amans revestus de vents ?
Belles causes de nostre flame,
Nous sommes les portraits vivants
De l'inconstance de vostre Ame.

Si pour avoir tousjours porté
Dans le cœur la fidelité,
Nous sommes un peu dissemblables
Maintenant que nous la quittons,
Nous sommes donc mesconnoissables
Parce que nous vous imitons.

Car le seul desir de vous plaire
Contre nostre humeur ordinaire
Cause en nous un tel changement,
Sachans que sans la Sympathie
De l'aymée avec son amant,
L'amour est bien-tost amortie.

Toutesfois si ne pouvons nous
Nous transformer si bien en vous
Que nostre art se change en nature,
Et quoy qu'en fin nous ayons fait
Nous ne pouvons qu'estre en peinture
Ce que vous estes en effet.

POUR LE BALET DES DIEUX MARINS

Aux Dames

L'HUMEUR de nos cœurs inconstans
Nous a fait plaire si long-tans
Parmy l'inconstance de l'Onde,
Que nous pensions que Jupiter
Avoit fait la Mer en ce Monde
Seulement pour nous arrester.

Mais après un si long plaisir
Comme nous la voulions choisir
Pour nostre demeure éternelle,
Un jour de calme seulement
Nous a fait depiter contre elle
Et chercher un autre Element.

Des-jà nous luy disions Adieu,
Et choisissans quelque autre lieu
Selon nostre humeur inegale,
Afin de vivre dedans l'ær
Nous allions visiter Dedale
Pour apprendre l'art de voler.

Mais comme nous gaignions le bort
Allans chercher tout d'un accort
Quelque demeure plus certaine,
Nous fusmes aussy tost suivis
Par une Nimphe de la Seine
Qui nous fit prendre un autre advis.

Si tost qu'elle fut près de nous,
Grands Dieux (dit-elle) *arrestez vous,*
Car sçachant l'humeur infidelle
Dont vos esprits sont possedez,
Je vous apporte une nouvelle
Telle que vous la demandez.

Suivez-moi donc asseurément
Puis que vous cherchez seulement
Le vray sejour de l'Inconstance,
Je vous meine dans une Cour
Où vous advouerez que la France
Luy sert d'ordinaire sejour.

C'est en ce lieu qu'elle fait voir
Les miracles de son pouvoir,
Je vous en parle par l'espreuve
Du temps present & du passé,
Comme estant Nimphe de ce Fleuve
Par qui Paris est traversé.

Vous y verrez de tous costez
De toutes sortes de beautez
Dont l'ame sans cesse agitée
Ne se peut comparer qu'au vent,
Et je croy que vostre Prothée
Ne se change pas si souvent.

Leurs pensers sans paix ni repos
Sont occupez à tout propos
A trouver quelque amour nouvelle.
On ne voit rien de si changeant,
Et semble qu'au lieu de cervelle
Elles n'ont que du vif argent.

Par ces mots nos legers Esprits
Se virent tellement espris
De voir un si volage Empire,
Que seulement depuis ce tans
En ce point seul nous pouvons dire
Que nous avons esté constans.

Mais la Nimphe en nous amenant
Pour nous monstrer incontinent
Quelle est son humeur, & la vostre,
En mesme jour nous ayma tous,
Nous hayt tous l'un après l'autre,
Et puis se desroba de nous.

Aussy jugeans ceste façon
Pour un trait de quelque leçon
Qu'elle avoit euë en vostre escole,
Nous en fusmes si satisfaits,
Que nous crusmes en sa parole
En voyant de si bons effets.

Prenant donc pour nostre Element
Ce lieu si propre au changement,
Nous croyons que vostre inconstance
Nous peut asseurer desormais
De nous plaire si fort en France
Que nous n'en sortirons jamais.

LES CHANGEMENTS

de la Bergere Iris

STANCES DU DEUXIESME CHANT

Que l'Abscence est un grand tourment
A l'ame d'un fidelle Amant
Qu'un bel œil detient asservie
Dessous l'Empire de ses loix !
Je l'estime pire cent fois
Que la mort n'est mesme à la vie.

L'Amant qui s'en voit affligé
Voit soudain son bon-heur changé
En defiances immortelles
Qui comme des oiseaux blessez
Par un traict dans le cœur percez
N'ont plus de force qu'en leurs aisles.

Ils s'eslevent encor' en haut,
Et puis la force leur deffaut.
Ainsy mes foibles defiances
Se sentent à terre coller
Ne pouvant si long-temps voller
Sur l'aisle de mes esperances.

L'Oubly, c'est le soupçon premier,
Et le mal-heur plus coustumier
Par qui l'abscence nous martyre,
Et ce soupçon le plus souvent
Est tel que le mal arrivant
Ne se trouve estre gueres pire.

Et ceste peur que nous avons
Provient de ce que nous sçavons
Combien une Fille est muable,
Qui sans abscence en un moment
Quitte ceux à qui par serment
Sa foy la rendoit redevable.

Quel Dieu nous pourroit asseurer,
Quel homme nous voudroit jurer
D'arrester long-temps la Constance
Au cœur de ce Sexe inconstant,
Encor' de l'aller arrestant
Pendant le terme de l'abscence ?

On voit que la legereté
Encontre la fidelité
Y met tant de divers obstacles,
Que la Constance avec l'Amour
N'y faict jamais gueres sejour
Que pour y faire des miracles.

***

Elles ayment en nous pourtant
De voir un courage constant
Sans sçavoir que c'est de Constance :
Un pauvre aveugle louë ainsy
La clarté, sans sçavoir aussy
Que c'en est par experience.

Avec tant et tant de souspirs
Et tant d'impatiants desirs
Ces inconstantes dissimulent,
Le jurant mesme par serment
De brusler eternellement
Dans le feu dont elles nous bruslent.

Elles jurent l'Eternité,
Comme si leur capacité
Pouvoit comprendre telle chose,
Veu que leur foible entendement
N'a d'amour pour plus qu'un moment,
Tant d'elles le change dispose.

Incensez, nous nous amusons
Ou plustost nous nous abusons
De la foy qu'elles nous assurent,
De la foy, leur trompeur apas :
Et c'est croire à ce qui n'est pas
Que croire à la foy qu'elles jurent.

Leurs legeres affections,
Leur humeur et leurs actions
Nous le font assez bien paroistre,
Car enfin elles n'en ont point,
Et nous nous trompons en ce point
Par faute de les recognoistre.

De quel œil cognoistrions nous
Une humeur qui change à tous coups
Et qui n'est sans plus qu'inconstance ?
La raison n'y voit gueres bien,
Encores n'y voit elle rien
Qu'avec l'œil de la deffiance.

Meriter d'elles quelque bien,
C'est ce qui ne nous sert de rien,
Et c'est ce qui plus me despite
Que meriter bien en aymant,
Ce soit le seul empeschement
D'obtenir ce que l'on merite.

TABLE

TABLE

Jean de Lingendes 5
Stances à sa Silvie 35
Chanson 40
Les vanitez de Floride 41
Alcidon parle 46
Stances. 47
Elegie pour Ovide 50
Sur le Jugement de Paris 61
Sonnet pour Mademoiselle du Maine 62
Pour un bracelet d'ambre et de perles. . . . 63
Pour Cloris. 64
Tirsis. 66
Stances. 76
Chanson 79
Cloris se deffend de la mort d'Alcidon . . . 81
Stances. 86
Sonnet 88
Stances. 89
Pour le Balet des Amoureux vestus de vents. 91
Pour le Balet des Dieux Marins. 93
Les Changements de la Bergere Iris :
Stances du deuxiesme chant. 97
Stances du quatriesme chant 99

De l'Imprimerie Répessé, Cassel et Cie, Arras.

PETITE BIBLIOTHÈQUE SURANNÉE

Chaque ouvrage forme un volume petit in-18 raisin à 2 fr.

PIERRE CORNEILLE

Galanteries, précédées d'une Vie amoureuse de Pierre Corneille par E. Sansot-Orland.

Mme DESHOULIÈRES

Les Amours de Grisette. Notice par E. Sansot-Orland.

VOITURE

Stances, Sonnets, Rondeaux et Chansons, choisis et précédés d'une notice par Alexandre Arnoux, Portrait-frontispice.

MARQUIS DE MONTAUSIER

La Guirlande de Julie, augmentée de pièces nouvelles et inédites. Notice de Gaignières et de Bures. Notes et éclaircissements par Ad. van Bever. Portrait-frontispice.

JOACHIM DU BELLAY

Les Regrets. Introduction, notes et index par Robert de Beauplan, agrégé de l'Université.

MADELEINE DE SCUDÉRY

Histoire de la Poésie françoise jusques à Henry quatrième. Introduction, notes et index, par G. Michaut, docteur es-lettres. Portrait-frontispice.

Mme de TENCIN

Mémoires du Comte de Comminge. Introduction par G. Potez, docteur ès-lettres. Portrait-frontispice.

LE PARNASSE ROYAL

Poèmes choisis de monarques françois et autres personnages royaux, recueillis et commentés par Gauthier Ferrières.

DOUXMENIL

Mémoires pour servir à l'histoire de la Vie de Mlle de l'Enclos. Avertissement et notes, par G.-M. Napy, docteur ès-lettres.

FRANÇOIS DE MAYNARD

Œuvres poétiques choisies. Notice par Pierre Fons. Portrait-frontispice.

HONORÉ D'URFÉ

Œuvres poétiques choisies, et précédées d'une introduction par G. Michaut, maître de conférences à la faculté des lettres de Paris. Portrait-frontispice.

PARADIS DE MONCRIF

Histoire des Chats. Edition ornée d'un portrait frontispice avec une introduction par Georges Grappe.

ARRAS - IMP. RÉPESSÉ, CASSEL ET Cie

1525 5

PQ
1628
L65S7

Lingendes, Jean de
Stances

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY